

DIALOGUE GLOBAL

5.3

4 numéros par an, en 16 langues

Le pouvoir et
les principes

Walden Bello

Sciences sociales
et démocratie

Dipankar Gupta

Le care work à
travers le monde

Brigitte Aulenbacher, Michael Fine, Hildegard Theobald,
Yayoi Saito, Roland Atzmüller, Almut Bachinger,
Fabienne Décieux, Birgit Riegraf, Monica Budowski,
Sebastian Schief, Daniel Vera Rojas, Elena Moore
et Jeremy Seekings

La sociologie aujourd'hui

- > Nouvelles orientations de la sociologie russe
- > Incursion dans la sociologie tchèque
- > La politique du travail en Chine
- > Une formation en sciences sociales à l'échelle mondiale
- > Perspective internationale sur les professions
- > Merci, Nacho !

MAGAZINE



VOLUME 5 / NUMÉRO 3 / SEPTEMBRE 2015
<http://isa-global-dialogue.net>

DG

Association
Internationale
de Sociologie



> Éditorial

Vers une sociologie publique et comparative

Ce numéro s'ouvre sur deux articles en provenance d'Asie (les Philippines et l'Inde), écrits par deux intellectuels de renom fortement engagés dans la sphère publique. Walden Bello fait partie de ces sociologues qui sont entrés en politique, comme Fernando Henrique Cardoso (ancien Président du Brésil interviewé dans *Dialogue Global* 3.4), et Nicolás Lynch (ancien ministre de l'Éducation au Pérou interviewé dans *Dialogue Global* 4.2). Bello décrit ici les tensions et les compromis associés à ses fonctions de représentant du parti d'opposition Akbayan au Parlement philippin. Le parcours de Bello, auteur de plusieurs ouvrages importants sur le développement mondial, est jalonné d'interventions courageuses, depuis son incursion dans la Banque mondiale où il révèle la collaboration de celle-ci avec la dictature de Marcos, jusqu'à la dénonciation des atrocités commises par le Parti communiste philippin dont il était alors membre. Le sociologue indien Dipankar Gupta figure une autre sorte d'intellectuel actif dans la sphère publique – un universitaire prolifique en même temps qu'un membre influent d'importants organismes de développement et de commissions nationales qui l'ont amené à côtoyer de près les centres de pouvoir. Dans ce numéro, il analyse le lien étroit qui existe entre démocratie et sciences sociales.

Nous poursuivons ces réflexions sur l'engagement public avec une série d'articles sur l'un des grands problèmes de notre temps – bien que la sociologie ait mis du temps à s'y intéresser : l'organisation des soins et de l'assistance aux personnes. Les différents articles rassemblés par l'infatigable Brigitte Aulenbacher comparent les pressions exercées pour marchandiser les soins et l'assistance à la petite enfance et aux personnes âgées en Autriche, en Allemagne, en Suède, au Japon, en Espagne, en Australie, au Chili, au Costa Rica et en Afrique du Sud. Il faut se réjouir que les comités de recherche de l'ISA soient à l'origine d'études comparatives d'une telle ampleur.

Deux articles écrits par de jeunes universitaires font apparaître de nouvelles orientations de la sociologie russe. Le Laboratoire de Sociologie publique à Saint-Petersbourg remet en question deux approches dominantes – « l'instrumentalisme » d'une recherche appliquée aux politiques publiques menée à la demande du gouvernement ou d'entreprises, et le courant « autonomiste » de savants universitaires qui se réfugient dans un obscur isolement. Le Laboratoire a choisi de suivre une troisième voie, celle de l'engagement critique, en organisant une collaboration avec la société civile sans sacrifier la rigueur scientifique. La deuxième contribution russe est un photoreportage sur un quartier de Saint-Petersbourg où l'on peut encore voir des exemples de l'architecture soviétique de la première période. Le temps semble être venu pour une nouvelle génération de sociologues de retrouver l'imagination qui avait propulsé l'expérience sociale la plus remarquable et tragique du XX^e siècle.

Suivent trois intéressantes contributions en provenance de la République tchèque sur les jeunes filles qui travaillent comme au pair en Angleterre, une exposition publique consacrée à la migration des Roms, et les dilemmes de l'instruction à domicile. On trouvera également des rubriques sur le syndicalisme en Chine, sur l'étude comparative des professions spécialisées dans le monde, et sur une formation d'un genre nouveau visant à promouvoir les sciences sociales à l'échelle internationale. Enfin, nous tenons à remercier José Ignacio Reguera, alias Nacho, qui a été un pilier du bureau de l'ISA pendant trois décennies et a permis à l'Association d'entrer avec assurance dans l'ère numérique. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à l'équipe éditoriale indonésienne qui va produire *Dialogue Global* dans une 16^e langue.

> ***Dialogue Global* est disponible en 16 langues sur le site web de l'ISA**

> **Les propositions d'articles sont à adresser à burawoy@berkeley.edu**



Walden Bello, sociologue philippin de renommée internationale, livre ses réflexions sur les difficultés et les désillusions liées à son activité politique et revient sur les raisons de sa démission comme député.



Dipankar Gupta, éminent sociologue indien et intellectuel engagé, analyse les liens entre sciences sociales et démocratie.



Brigitte Aulenbacher, sociologue autrichienne de premier plan, réunit divers comptes rendus de recherche sur les prestations de soins à la personne à travers le monde.



***Dialogue Global* est rendu possible grâce au généreux concours des Éditions SAGE.**

> Comité de rédaction

Directeur de la publication : Michael Burawoy.

Rédactrice en chef adjointe : Gay Seidman.

Responsables éditoriaux : Lola Busuttill, August Bagà.

Rédacteurs-consultants :

Margaret Abraham, Markus Schulz, Sari Hanafi, Vineeta Sinha, Benjamin Tejerina, Rosemary Barbaret, Izabela Barlinska, Dilek Cindoğlu, Filomin Gutierrez, John Holmwood, Guillermina Jasso, Kalpana Kannabiran, Marina Kurkchian, Simon Mapadimeng, Abdul-mumin Sa'ad, Ayse Saktanber, Celi Scalon, Sawako Shirahase, Grazyna Skapska, Evangelia Tastsoglou, Chin-Chun Yi, Elena Zdravomyslova.

Équipes régionales

Monde arabe :

Sari Hanafi, Mounir Saidani.

Brésil :

Gustavo Taniguti, Andreza Galli, Ângelo Martins Júnior, Lucas Amaral, Rafael de Souza, Benno Alves, Julio Davies.

Colombie :

María José Álvarez Rivadulla, Sebastián Villamizar Santamaría, Andrés Castro Araújo.

Inde :

Ishwar Modi, Rashmi Jain, Pragya Sharma, Jyoti Sidana, Nidhi Bansal, Pankaj Bhatnagar.

Indonésie :

Kamanto Sunarto, Hari Nugroho, Lucia Ratih Kusumadewi, Fina Itriati, Indera Ratna Irawati Pattinasarany, Benedictus Hari Juliawan, Mohamad Shohibuddin, Dominggus Elcid Li, Antonius Ario Seto Hardjana.

Iran :

Reyhaneh Javadi, Abdolkarim Bastani, Niayesh Dolati, Mohsen Rajabi, Faezeh Esmaeili, Vahid Lenjanzade.

Japon :

Satomi Yamamoto, Masahiro Matsuda, Fuma Sekiguchi, Taiki Hatono, Hidemaro Inouye, Shinsa Kameo, Kanako Mataka, Shuhei Matsuo, Kaho Miyahara, Noriko Nishimori, Shintaro Oku, Fumito Sakuragi, Yutaro Shimokawa, Mayu Shiota, Masaya Usui, Tomo Watanabe.

Kazakhstan :

Aigul Zabirowa, Bayan Smagambet, Gulim Dosanova, Daurenbek Kuleimenov, Ramazan Salykzhanov, Adil Rodionov, Nurlan Baygaby, Gani Madi, Galimzhanova Zhulduz.

Pologne :

Jakub Barszczewski, Mariusz Finkielsztejn, Weronika Gawarska, Krzysztof Gubański, Kinga Jakiela, Justyna Kościńska, Martyna Maciuch, Karolina Mikołajewska-Zajac, Adam Müller, Zofia Penza, Teresa Teleżyńska, Anna Wandzel, Justyna Zielińska, Jacek Zych.

Roumanie :

Cosima Rughiniș, Corina Brăgaru, Costinel Anuța, Adriana Bondor, Ramona Cantaragiu, Alexandru Duțu, Irina Cristina Făinaru, Ana-Maria Ilieș, Ruxandra Iordache, Gabriela Ivan, Mihai-Bogdan Marian, Anca Mihai, Adelina Moroșanu, Monica Nădrag, Radu Năforniță, Oana-Elena Negrea, Elisabeta Toma, Elena Tudor.

Russie :

Elena Zdravomyslova, Lubov Chernyshova, Anastasiya Golovneva, Anna Kadnikova, Asja Voronkova.

Taïwan :

Jing-Mao Ho.

Turquie :

Gül Çorbacıoğlu, Irmak Evren.

Consultant médias : Gustavo Taniguti.

Consultante éditoriale : Ana Villarreal.

> Dans ce numéro

Éditorial : Vers une sociologie publique et comparative **2**

Le pouvoir et les principes, ou les vicissitudes d'un sociologue au Parlement
Walden Ballo, Philippines **4**

Les sciences sociales et la démocratie : Une affinité élective
Dipankar Gupta, Inde **8**

> LE CARE WORK À TRAVERS LE MONDE

Approches du *care work* à travers le monde
Brigitte Aulenbacher, Autriche **12**

Le nouveau marché du *care* en Australie
Michael D. Fine, Australie **14**

Les soins de longue durée : Comparaison entre la Suède et le Japon
Hildegard Theobald, Allemagne, et Yayoi Saito, Japon **16**

La transformation du *care work* en Autriche et en Allemagne
Roland Atzmüller, Brigitte Aulenbacher, Almut Bachinger, Fabienne Décieux, Autriche, et Birgit Riegraf, Allemagne **18**

L'organisation de la garde des enfants au Chili, au Costa Rica et en Espagne
Monica Budowski et Sebastian Schief, Suisse, et W. Daniel Vera Rojas, Chili **21**

Les soins à la personne en Afrique du Sud
Elena Moore et Jeremy Seekings, Afrique du Sud **23**

> NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA SOCIOLOGIE RUSSE

La sociologie dans un environnement hostile
Laboratoire de Sociologie publique, Russie **25**

Photoreportage : Les idéaux socialistes à travers l'architecture soviétique d'avant-garde
Natalia Tregubova et Valentin Starikov, Russie **27**

> INCURSION DANS LA SOCIOLOGIE TCHÈQUE

La migration des jeunes filles « au pair », un rite de passage
Zuzana Sekeráková Búriková, République tchèque **30**

L'instruction à domicile en Tchéquie : Une liberté sous contrôle
Irena Kašparová, République tchèque **32**

À la mémoire des travailleurs roms de République tchèque
Kateřina Sidiropulu Janků, République tchèque **34**

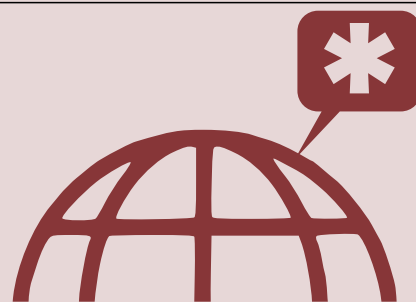
> RUBRIQUES SPÉCIALES

Notes sur le terrain : En Chine, une politique du travail en pleine évolution
Lefeng Lin, États-Unis **36**

Une formation en sciences sociales à l'échelle mondiale
Ercüment Çelik, Allemagne **38**

Les professions spécialisées : Une perspective internationale
Ellen Kuhlmann, Suède ; Tuba Agartan, États-Unis ; Debby Bonnin, Afrique du Sud ; Javier Pablo Hermo, Argentine ; Elena Iarskaia-Smirnova, Russie ; Monika Lengauer, Allemagne ; Shaun Ruggunan, Afrique du Sud ; et Virendra P. Singh, Inde **40**

Merci, Nacho !
Izabela Barlinska, Espagne **42**



> Le pouvoir et les principes, ou les vicissitudes d'un sociologue au Parlement

Walden Bello, professeur émérite à l'Université des Philippines à Diliman et ancien député au Parlement philippin (2009-15)



Walden Bello est un sociologue philippin qui a acquis une réputation internationale à la fois comme universitaire et comme intellectuel engagé dans la vie publique. Il a publié plusieurs ouvrages qui ont fait date sur le développement et la politique, dont *Anti-Development State* (2004), *Food Wars* (2009, publié en français sous le titre *La fabrique de la famine*, 2012) et plus récemment *Capitalism's Last Stand? De-globalization in the Age of Austerity* (2013). Il a été professeur à l'Université des Philippines et a dirigé l'*Institute for Food and Development Policy* (Food First, basé aux États-Unis) ainsi que l'organisation qu'il a fondée à Bangkok, *Focus on the Global South*. Il publie régulièrement des articles dans des journaux du monde entier et a reçu de nombreuses distinctions, dont le « prix Nobel alternatif » (Right Livelihood Prize) et l'*Outstanding Public Scholar Award* délivré par l'*International Studies Association*. Dans cet article, il évoque son expérience et les dilemmes auxquels il s'est trouvé confronté en tant que sociologue engagé dans la vie politique – il a été le chef de file du parti d'opposition Akbayan à la Chambre des représentants des Philippines. Bello est intervenu en séance plénière lors du Congrès mondial de Sociologie de l'ISA de juillet 2014 à Yokohama. Une version complète de cet article est disponible sur *Global Express*¹.

Presque toute ma vie durant, j'ai combiné mon activité de sociologue à celle d'activiste. En 1975, tout juste après avoir obtenu mon doctorat en sociologie de l'Université de Princeton, je me suis investi à plein temps dans le militantisme, d'abord comme membre de la branche internationale du parti clandestin du Front démocratique national, avec l'objectif de renverser la dictature de Marcos aux Philippines, puis comme militant contre la globalisation menée par les grandes entreprises. Entre 1994 et 2009, j'ai enseigné la sociologie à l'Université des Philippines à Diliman. En 2009, je suis devenu député d'un parti politique progressiste à la Chambre des représentants des Philippines.

Le parti auquel j'appartiens, Akbayan, s'est forgé une identité progressiste entre 1998 et 2009 en défendant auprès du Parlement des propositions de loi comme celle sur la santé reproductive, des mesures en faveur d'une réforme agraire, des initiatives pour mettre fin à la discrimination à l'encontre de la communauté LGBT, en faveur de l'extension du droit de vote par procuration aux ressortissants philippins qui résident à l'étranger, la défense de la protection des travailleurs et la création de logements sociaux pour les citoyens les plus pauvres.

En 2009, un débat a eu lieu au sein d'Akbayan pour décider si soutenir ou non le candidat du Parti libéral (PL) à l'élection présidentielle de 2010 – à savoir, si l'on pouvait faire confiance à ce candidat pour mettre en œuvre une politique réformatrice. Certes, le candidat libéral risquait de ne pas promouvoir la redistribution des richesses, la démocratie participative ou la défense de la souveraineté nationale, mais la plupart des partisans d'Akbayan pensaient que les Libéraux allaient mettre en œuvre une bonne gouvernance et lutter contre la corruption – une exigence prioritaire, étant donné les effets dévastateurs de la corruption sur notre démocratie.

Mais si pour nous, le programme anti-corruption du PL était décisif, nous attendions aussi d'un candidat du PL qu'il se montre favorable à d'autres éléments de notre programme, notamment ceux concernant la santé reproductive et la réforme agraire. En 2010, le projet de loi sur la santé reproductive, qui suscitait depuis longtemps la controverse, s'invitait au centre des débats parlementaires, tandis qu'une réforme agraire récemment adoptée – une autre des grandes revendications de mon parti – devait être mise en œuvre ; nous espérions par ailleurs pouvoir faire avancer d'autres questions fondamentales, notamment une politique étrangère indépendante, le rejet de la loi de finances qui donne systématiquement la priorité au service de la dette étrangère et nationale, et la suppression de mesures néolibérales dans les domaines du commerce, de la finance et des investissements.

Le candidat du PL, Benigno Aquino III (fils de l'émblématique ancienne Présidente Corazon Aquino et du leader

érigé en martyr Benigno Aquino) a été élu Président en 2010. Au cours des cinq années qui ont suivi, j'ai eu l'occasion, en tant que principal représentant du parti Akbayan au Parlement, d'expérimenter en direct les opportunités et les limitations qu'une coalition dominée par des Libéraux et des dirigeants politiques traditionnels peut apporter à un parti progressiste.

> Une victoire sur le front culturel

Les progressistes philippins recherchent depuis longtemps le soutien du gouvernement en faveur d'un programme de planning familial, pour prendre en compte à la fois la question de la pauvreté et celle de la santé reproductive pour les femmes. Lorsque le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir en 2010, cela faisait 12 ans que les membres d'Akbayan, aux côtés d'autres progressistes, luttaient en faveur d'un projet de loi sur la santé reproductive. Malgré l'opposition farouche de la puissante Église catholique dans l'archipel, les progressistes avaient réussi à forger une alliance entre les différentes classes sociales, en resituant la question en termes de droits génésiques et de santé des femmes. Il s'agissait là d'un argument gagnant qui a été habilement déployé en faisant appel non seulement à la raison mais aussi à des symboles forts, notamment en diffusant de manière stratégique les images d'une hiérarchie exclusivement masculine et d'un Parlement dominé par des hommes qui déterminent les choix des femmes. En 2012, nous avons réussi à créer la discordance entre une institution idéologiquement conservatrice et une partie de l'élite au pouvoir et des classes moyennes traditionnellement soumises à son influence, de sorte que le projet de loi a finalement été adopté.

> La réforme agraire face à la réalité des classes sociales

La réforme agraire, cependant, illustre bien les difficultés des alliances politiques, en particulier sur des questions touchant aux intérêts de classe. Bien qu'aux Philippines, les initiatives en faveur d'une réforme agraire remontent au début des années 1960, les inégalités restent très importantes. Dans les années 70, le programme de réforme foncière engagé par la dictature de Marcos, face à la résistance des propriétaires fonciers, a été mis en suspens. Après la chute de Marcos en 1986, le gouvernement de la Présidente Corazon Aquino a lancé un ambitieux projet visant à redistribuer quelque 10,3 millions d'hectares de terres, en réaction notamment au mouvement d'insurrection mené par la Nouvelle Armée Populaire dans les zones rurales. Mais les lacunes attachées à cette loi votée par un Parlement dominé par des propriétaires fonciers, ont limité *de facto* les efforts de redistribution aux terres appartenant à l'État – excluant ainsi les terres *les plus productives* des propriétaires fonciers privés.

Lors de ma première année au Parlement, Akbayan a co-

parrainé avec succès une nouvelle loi de réforme agraire, qui apportait les financements nécessaires pour acquérir les terres et remédiait aux lacunes de la loi précédente. Si le projet de loi a été adopté, c'est parce que le nombre de grands propriétaires fonciers représentés au Parlement avait considérablement diminué, tandis qu'on assistait au renouveau d'un mouvement populaire de lutte pour la justice agraire, mené par un collectif de paysans qui ont engagé une marche de 1.700 kilomètres depuis l'île de Mindanao jusqu'au palais présidentiel.

Mais même lorsqu'une loi forte est votée, il faut encore la volonté politique de la mettre en place. Depuis l'adoption de la loi, l'inaction du Président et la volonté de ne pas s'opposer aux propriétaires fonciers ont épargné quelque 700.000 hectares de terres éligibles – pour l'essentiel des terres privées, dont certaines des meilleures terres agricoles de l'archipel. La réforme agraire est à l'arrêt, entravée par la résistance des propriétaires fonciers, l'inaction du Président et le manque d'entrain de la bureaucratie. Le refus du Président (pourtant favorable à la réforme) de révoquer le responsable frileux et incompetent en charge de la réforme foncière, conjugué à la nonchalance présidentielle à l'égard de la réforme, a été l'un des facteurs qui ont entraîné ma décision de démissionner en mars 2015.

> La débâcle de la bonne gouvernance

Je voudrais enfin revenir sur mon expérience au sein du parti dans la défense d'une bonne gouvernance. L'une des raisons principales qui avait poussé le parti Akbayan à rejoindre la coalition réformatrice en 2010 était la promesse qu'un gouvernement dirigé par le Parti libéral s'attaquerait sérieusement au problème de la corruption. Cinq ans plus tard, c'est précisément cette question qui a entraîné ma démission.

Les premières années du gouvernement Aquino ont été marquées par une campagne appelant à une bonne gouvernance. En tant que principal représentant d'Akbayan au Parlement, je trouvais exaltant de participer à cette impulsion réformatrice, y compris aux poursuites engagées contre l'ancienne Présidente Gloria Macapagal Arroyo pour corruption généralisée. Beaucoup – dont moi-même – estimaient que les élections de mai 2013 constituaient un vote de confiance à l'égard du gouvernement libéral.

Mais l'idylle n'aura guère duré. Le système politique philippin comprend une institution connue comme le *pork barrel* ou « fonds prioritaire d'assistance au développement » (PDAF en anglais) hérité de l'époque où les Philippines étaient une colonie américaine, qui veut que le Président réserve un montant donné à chaque député pour financer des projets dans sa circonscription. Nous n'avons pas tardé à apprendre qu'une responsable politique accomplie, du nom de Janet Lim-Napoles, avait mis en place des organismes fictifs au travers desquels des députés pouvaient détourner à leur profit des fonds du PDAF cen-

sés financer des projets de développement et des services sociaux, Napoles prélevant au passage un pourcentage pour ses services. Le « scandale Napoles » a soulevé un tollé général, et beaucoup ont appelé à abolir le PDAF. J'étais convaincu que mon parti devait rester fidèle à ses principes en se ralliant à l'appel en faveur d'une abolition du PDAF et en refusant de profiter des sommes allouées au parti par le Président – d'où ma consternation lorsque ma proposition dans ce sens a été violemment rejetée au cours d'une réunion entre dirigeants du parti.

Puis un autre scandale n'a pas tardé à éclater, au sujet d'une « caisse noire » secrète du Président, d'une valeur de plusieurs milliards de pesos philippins, connue comme le *Disbursement Acceleration Program* (Programme d'accélération des déboursements). Le gouvernement se livrait ainsi au même type de manipulation de fonds publics, opaque, irresponsable et en dehors de tout contrôle, dont il avait accusé le précédent gouvernement. Lorsque la Cour suprême a déclaré le programme inconstitutionnel, j'ai eu le sentiment que le moment était venu pour le Président de prendre des mesures décisives.

Quand j'ai sollicité mon parti pour qu'il demande au Président d'exiger la démission des responsables impliqués, certains de mes compagnons de parti m'ont signifié leur désaccord, au motif que cela risquait de braquer plus encore le Président – une réaction fataliste qui m'a paru indigne d'un parti progressiste. Faute de pouvoir trouver un quelconque accord avec la direction du parti, j'ai décidé de m'adresser directement au Président en faisant valoir ma préoccupation en tant que citoyen, l'exhortant à révoquer le ministre du Budget pour « manipulation désinvolte de fonds publics sans aucun sens des limites ». J'ajoutais que le programme avait donné lieu « précisément à un type de faveurs présidentielles qui allaient à l'encontre de la séparation des pouvoirs dont la Constitution se voulait garante », en donnant au pouvoir exécutif un moyen de pression financier direct sur les membres du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Ma lettre a suscité des tensions parmi les dirigeants d'Akbayan : la plupart des membres du parti considéraient que je n'avais aucun droit d'écrire au Président à titre individuel. Subordonner mes opinions personnelles à la position officielle du parti était, me disait-on, le prix à payer pour être la personnalité la plus en vue du parti.

Alors que ces débats internes se poursuivaient au sein du parti, le gouvernement a connu un deuxième revers : le 25 janvier 2015, une mission antiterroriste a mal tourné à Mamasapano, sur l'île de Mindanao, provoquant la mort de 44 membres de la Force d'action spéciale de la police nationale – ainsi que celle de 18 militants du Front moro islamique de libération (séparatiste), avec lequel le gouvernement était alors en pourparlers en vue d'un projet d'accord d'autonomie.

L'attaque de Mamasapano est une illustration de mauvaise gouvernance, et ce pour trois raisons. Premièrement, le Président a refusé d'assumer la responsabilité d'une opération qu'il avait pourtant ordonnée, bafouant par là un principe fondamental de la fonction présidentielle. Deuxièmement, il a de manière illégale confié la direction des opérations à un acolyte haut placé de la police nationale qui avait été suspendu de ses fonctions après avoir été accusé de corruption par le médiateur de la République. Troisièmement, il a ordonné une mission qui répondait aux intérêts américains, et non à ceux des Philippines – sachant qu'un incident porterait un coup à des négociations de paix décisives. Au nom de la bonne gouvernance, j'ai demandé instamment au Président d'assumer l'entière responsabilité de ce fiasco et de faire connaître tous les dessous de cette opération, en particulier le rôle des États-Unis.

Tandis que la crise d'autorité au sein du gouvernement était de plus en plus flagrante, j'ai demandé à Akbayan de donner une nouvelle impulsion en faveur de la réforme. Le Président se trouvant en position de faiblesse, j'étais d'avis que nous devions faire pression sur lui non seulement pour qu'il assume la responsabilité de ce raid qui s'était soldé par une tragédie, mais aussi pour qu'il démette de leurs fonctions les responsables corrompus, ineptes et imprudents afin de donner un nouveau souffle à un projet de bonne gouvernance fortement mis à mal. La direction du parti a refusé.

Ne pouvant me résigner à soutenir un Président qui refusait d'assumer la responsabilité de la tragédie de Mamasapano et qui continuait à protéger des acolytes corrompus et ineptes, je n'avais guère d'autre choix que de démissionner de ma fonction de député du parti Akbayan. Convaincu comme je l'étais que la direction du parti avait tort, j'ai également réalisé que je ne pouvais plus représenter le parti à partir du moment où je n'étais pas d'accord avec ses prises de position fondamentales, comme celle de maintenir son soutien au Président. On ne m'a pas personnellement demandé de démissionner, mais le code de conduite du parti était clair, et j'ai donc démissionné le 19 mars 2015.

> Quelques enseignements clés

J'ai voulu ici mettre en avant les leçons que j'ai tirées en cherchant à défendre trois causes : la santé reproductive, la réforme agraire et la bonne gouvernance.

La lutte en faveur d'une santé reproductive illustre comment des questions d'ordre culturel offrent une tribune à partir de laquelle promouvoir un programme progressiste par

le moyen d'alliances bien réfléchies et de stratégies raisonnées. Dans leur combat pour le planning familial, les forces favorables à la santé reproductive ont su créer un clivage au sein des classes moyennes et des classes dominantes, en substituant au discours traditionnel sur le contrôle des naissances un discours sur les droits des femmes en matière de procréation, ouvrant ainsi la voie pour que la loi soit adoptée, et ce, malgré une opposition fanatique.

Le cas de la réforme agraire nous rappelle combien il est difficile de sortir vainqueur lorsqu'on s'attaque directement aux inégalités structurelles dans un climat politique non révolutionnaire. Bien que les forces progressistes aient réussi à élaborer une législation solide, les inégalités structurelles en matière agraire restent importantes, sous l'effet combiné de l'inaction présidentielle, du manque d'entrain de la bureaucratie et de la résistance des propriétaires fonciers.

Le troisième combat, celui pour une bonne gouvernance, est riche en enseignements, bien qu'avec des conséquences douloureuses au plan personnel et politique. L'un de ces enseignements est que les coalitions sont dynamiques : dans ce cas précis, une alliance pro-réforme aurait pu suivre une évolution différente. Le deuxième enseignement, c'est qu'un parti progressiste doit sans cesse réévaluer les alliances qu'il contracte. Chaque parti poursuit des intérêts – qu'il s'agisse de gagner certains postes dans l'administration ou de l'influence au sein d'une coalition – mais ces intérêts peuvent parfois entrer en conflit avec certaines valeurs fondamentales. Dans ces circonstances difficiles, un parti de gauche, s'il entend rester fidèle à lui-même, doit s'assurer que les valeurs l'emportent sur les intérêts.

Troisième enseignement : parfois, il se peut que de fortes divergences d'opinion apparaissent entre des partis et leurs représentants au Parlement. Dans ces cas-là, les progressistes doivent suivre leur conscience, même si cela implique de s'opposer à la direction de leur propre parti. Être un progressiste, c'est envisager une société fondée sur l'égalité, la justice, la solidarité et la souveraineté – et avoir un programme politique pour mettre en œuvre cette ambition. Mais cela revient aussi à assurer une position morale, éthique. Peut-être le trait distinctif des véritables progressistes qui exercent une charge publique est-il leur attitude sur le plan éthique. Je pense qu'un progressiste présent dans les allées du pouvoir est d'abord tenu de conserver ses principes et ses valeurs, même si cela implique de renoncer à sa position, à ses possessions, ou à la vie. ■

Toute correspondance est à adresser à Walden Bello <waldenbello@yahoo.com>

¹ <http://isa-global-dialogue.net/power-and-principle-the-vicissitudes-of-a-sociologist-in-parliament-july-4-2015/>

> Les sciences sociales et la démocratie

Une affinité élective

Dipankar Gupta, Université Shiv Nadar, New Delhi (Inde)¹

Dipankar Gupta est un sociologue indien réputé et un intellectuel engagé de premier plan. Il dirige le Centre for Public Affairs and Critical Theory de l'Université Shiv Nadar à New Delhi, où il est également Professeur. Il a enseigné la sociologie pendant près de 30 ans à l'Université Jawaharlal Nehru. Il a écrit ou dirigé 18 ouvrages sur toute une série de sujets ayant trait à la transformation de l'Inde postcoloniale. Dans son dernier livre, *Revolution from Above: India's Future and the Citizen Elite* [La révolution d'en haut : L'avenir de l'Inde et l'élite citoyenne], il soutient que la démocratie progresse sur la base d'interventions venues d'en haut. Il écrit régulièrement des articles dans *The Times of India* et *The Hindu* et participe à la vie publique au sein de différentes institutions, notamment en tant qu'administrateur de la Banque centrale indienne et de la Banque nationale pour l'Agriculture et le Développement rural. Il a été professeur invité à Toronto, Paris et Londres et a occupé des postes de haut niveau dans différentes universités des États-Unis. Il a reçu de nombreuses distinctions, dont en 2010 celle de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres délivrée par le gouvernement français. Une version complète de cet article est disponible sur *Global Express*².



| Dipankar Gupta.

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les sciences sociales, y compris la philosophie, ne prospèrent que dans les sociétés démocratiques ? Certains des pays les plus riches du monde – l'Arabie saoudite, la Chine et la Russie, par exemple – ont réalisé de grands progrès dans le domaine des sciences naturelles, en revanche les sciences sociales y sont dans un état déplorable. La Chine et la Russie sont capables de rivaliser avec les meilleurs dans les domaines de l'électronique, de la physique, de la médecine, des transports, mais dès qu'il est question de sociologie, de science politique, d'économie, et même d'histoire, ces pays sont à la peine. Ne peut-on faire des sciences sociales qu'en démocratie ? Si tel est le cas, pourquoi en est-il ainsi ?

De l'avis de certains, derrière l'apparente affinité entre démocratie et sciences sociales se cache un malentendu préjugé – à savoir que ce lien apparent serait en fait un produit spécifique de la culture occidentale. Peut-être que les sciences sociales ne paraissent culturellement neutres que lorsqu'elles se bornent aux sujets de préoccupation des Européens ou des Américains ? De nombreux critiques non occidentaux des sciences sociales préconisent des catégories de pensée autochtones comme mesure corrective qui permette par ailleurs de dénoncer les prétentions universalistes des sciences

>>

sociales. Mais cette approche ne tient pas compte du fait que les sciences sociales ne se sont développées que récemment, même en Europe et en Amérique. Il fut un temps où ces systèmes de pensée ont été nouveaux dans ces régions du monde aussi, ne tirant aucunement leur pouvoir d'analyse de l'Europe du Moyen-Âge, ou même du haut Moyen-Âge.

Avant la démocratie, le contexte propice au développement des sciences sociales était inexistant. De même, les différents types de données – qui sont les éléments de base de la sociologie, de la science politique et de l'économie modernes – n'étaient pas disponibles. Les sciences sociales sont nées à la faveur d'un nouveau contexte et quand un nouvel ensemble de faits ont acquis de l'importance – un double élan qui a propulsé le développement des sciences sociales.

Tant que le savoir se résumait à des croyances dérivées d'en haut, que ce soit par l'Église ou l'État, la laïcité était exclue, se tenant dans les coulisses jusqu'à ce que l'individu puisse dire : « Avant de croire ce que tu dis, j'ai besoin que tu m'en apportes la preuve ». Pour les sciences sociales, la laïcité est fondamentale, car nous étudions les gens en action. L'existence des uns et des autres n'est pas statique car les contextes varient selon les lieux et les moments de l'histoire. Les sciences naturelles disposent d'une plus grande latitude : l'eau étanche toujours la soif, les arcs-en-ciel forment toujours un arc dans le ciel, et le feu produit à la fois de la fumée et de la lumière. Il n'y a là aucun besoin de démocratie, et rien de tout cela n'a changé depuis l'avènement de la démocratie. Le cas des sciences sociales est différent.

Pour les sciences sociales, il est important – je dirais plus, primordial – d'élaborer ses observations en partant de l'idée que les actions des autres nous influencent, et même nous définissent. Cette dimension, qui est aujourd'hui tellement importante, n'avait autrefois ni validité ni consistance. Jadis, les communautés, groupes, solidarités, tribus, castes, familles et proches, vivaient en cercle fermé, mais il n'y avait pas de société à proprement parler. Les échanges réguliers et de grande ampleur entre ces groupes primordiaux – l'objet même de la recherche en sciences sociales – ne sont apparus que récemment dans l'histoire de l'humanité. Avec l'avènement de la société, il n'est plus possible de maintenir ces liens étroits au sein des groupes préexistants : la conscience de « l'autre » prend une importance capitale, y compris pour se construire soi-même.

En démocratie, cette conscience de l'autre prend tout son sens. Les initiatives politiques ou économiques doivent prendre en compte des intérêts multiples, y compris ceux des plus démunis. Par exemple, au Royaume-Uni, le *Poor Law Amendment Act* de 1834 (Loi sur les Pauvres) a marqué une étape majeure dans l'établis-

sement de la démocratie : grâce à cette loi, les travailleurs n'allaient plus être réduits aux « maisons de pauvres » gérées par les paroisses mais allaient pouvoir se déplacer librement à la recherche d'un emploi.

La démocratie a fait apparaître un fait nouveau, qui s'est révélé d'une importance capitale. Dès ses débuts, les êtres humains ont été reconnus comme des acteurs doués de raison, qui poursuivent des objectifs et sont libres de choisir leur voie. À partir du moment où l'on peut choisir, existe aussi la possibilité de commettre des erreurs – un prix que l'on est prêt à payer, sachant que ce n'est que lorsqu'on ne craint pas de se tromper que peut surgir quelque chose de nouveau.

Qu'est-ce que cela implique ? Lorsque les erreurs individuelles ne sont pas sanctionnées, alors à la fois des améliorations et l'innovation deviennent possibles. Tant que les lois démocratiques sont respectées, les erreurs commises dans les limites fixées sont bienvenues. La démocratie autorise de multiples voies, qu'il s'agisse de la façon dont on élève ses enfants, mène sa vie en couple, choisit ses emplois et sa profession, se fait des amis. Autrefois, ces choix n'existaient pas ; alors qu'en démocratie, même ceux qui trouvent difficile de rompre avec les préjugés traditionnels sont contraints de réprimer leurs instincts primordiaux.

C'est en procédant ainsi par tâtonnements, en faisant des erreurs, que se constitue le matériau empirique des sciences sociales. Commettre une erreur est sans doute malheureux à titre personnel, mais du point de vue des sciences sociales, les erreurs sont d'une importance fondamentale dans la mesure où elles fournissent aux sociologues à la fois des informations et des concepts. La démocratie est la condition nécessaire à l'émergence des sciences sociales, car ce n'est qu'alors que l'acceptation des erreurs se banalise.

Imaginez que vous êtes économiste dans une société pré-démocratique. Dans la pratique, le marché était connu, et acheteurs et vendeurs de biens et services étaient prédéterminés et établis dès le départ. La production des « karkhanas » [ateliers, en hindi et bengali] du Moyen-Âge était destinée à une catégorie déterminée d'acheteurs ; des compétences étaient requises, mais pas d'esprit d'entreprise. Il n'était pas non plus possible de commettre d'erreur d'ordre « économique » ; le problème de la prise de risque ne se posait pas car on vendait et achetait en fonction des coutumes ou des systèmes de patronage. À une époque où il n'était pas aisé d'aliéner les terres d'autrui, et où les travailleurs n'étaient pas libres de leurs mouvements, le statut de chacun était défini dès le départ, ce qui explique pourquoi l'économie en tant que discipline n'avait pas sa place à l'époque pré-démocratique. Il n'y avait pas de « main invisible », ni de déséquilibre du marché, ni d'er-

reurs de jugement pouvant conduire à des fluctuations économiques ou à la faillite.

Mais dans un contexte où des intérêts multiples interagissent entre eux, une démocratie doit au bout du compte mener son économie avec doigté. Lorsque « la main invisible » du marché est à l'œuvre, l'intervention ouverte de l'État est parfois nécessaire pour maintenir l'équilibre social. Si un gouvernement cède aux intérêts d'une des classes sociales, une économie mal en point mettra plus de temps à se redresser – ce qui montre bien à quel point la conscience des autres, les intérêts communs et la capacité à admettre les erreurs sont essentiels à la démocratie.

En tant que discipline, l'économie n'aurait pas de fondement sans le principe de base qui veut que les gens commettent des erreurs. Est-ce le moment d'adopter une politique de *quantitative easing* ? Le taux de change devrait-il être fixé à un certain niveau ? Dans les économies totalitaires, la possibilité de tels questionnements est fortement réduite, les décisions étant prises d'en haut. En démocratie, nous pouvons en revanche exiger que nous soit prouvé ce que l'on nous dit.

De même, la science politique, en faisant la distinction entre pouvoir et autorité, montre combien elle dépend de la démocratie. Autrefois, les dirigeants avaient certes le pouvoir, mais l'autorité ne vient qu'à la faveur d'un mandat populaire exercé librement. Avec la démocratie, les « autres » comptent. La démocratie accepte la multiplicité des intérêts qui existe dans une société comme une condition nécessaire ; points de vue et objectifs divergents doivent trouver à s'exprimer dans le cadre d'élections libres et justes, car quel que soit le parti qui exerce l'autorité, il ne le fait pas au nom de Dieu, ou d'un Roi, mais au nom du Peuple. Quiconque cherche à exercer l'autorité doit, pour y parvenir, concilier des intérêts divergents – ceux des agriculteurs, des ouvriers, des employés de bureau, etc. Et toutes ces catégories comprennent à leur tour des sous-catégories, obligeant ceux qui interviennent en politique à prendre en compte les « autres ».

Pour la science politique, il est impératif que le système permette aux gens de commettre des erreurs et de les réparer – toujours dans le cadre d'un ensemble de règles. Commettre des erreurs, c'est perdre le pouvoir. En démocratie, ceux qui gouvernent ne peuvent guère tenir leur position pour acquise : les électeurs peuvent changer d'opinion, et sont même encouragés à le faire. Sans démocratie, il n'y a pas de choix, pas d'élections, pas de rétractation possible, et pas de moyen de faire tomber les dirigeants en place.

Qu'en est-il de la sociologie, une discipline dont l'objectif premier est de réfracter les phénomènes à travers les

classes, les catégories, les genres et les groupes professionnels ? Des pratiques sociales comme le mariage sont étudiées en tant que telles, ou à travers différents prismes, pour examiner les liens avec la caste, la classe, la religion ou la profession – un type d'enquête qui part de la conscience des « autres ».

Résistant aux idées reçues sur la réalité, ou, plus particulièrement, à l'essentialisme, la sociologie cherche délibérément à approfondir la méthode comparative, par le biais de l'étude des variations existant dans le temps comme dans l'espace, forçant par là le sociologue à se montrer impartial et critique. Les études comparatives nous permettent d'étudier les caractéristiques générales d'un phénomène social – qu'il s'agisse de la religion, du mariage ou de la préférence sociale – et de comprendre comment les faits sociaux peuvent se manifester différemment en fonction de l'environnement dans lequel ils interviennent.

Dès lors, on comprend mieux le lien entre sociologie et démocratie : c'est dans la conscience des « autres », du contexte, que notre discipline se définit, en examinant comme elle le fait plus particulièrement la façon dont les gens interagissent à l'intérieur et au-delà des frontières culturelles et économiques. C'est cette caractéristique de réfraction délibérée qui permet à la sociologie d'être à l'avant-garde dans de nombreux domaines, en particulier dans l'étude de la mobilité sociale.

Dans un cadre non démocratique, où trouver la liberté de poser ce type de questions ? Sans la liberté que permet la démocratie, tout questionnement de ce type serait taxé de subversif. Les démocraties, à l'inverse, se nourrissent de telles investigations, car tous ceux qui aspirent à gouverner sont en concurrence, et la démocratie permet d'évaluer comment représenter au mieux les intérêts multiples.

La sociologie peut apparaître militante, ou motivée par les intérêts immédiats des responsables politiques. Mais c'est là mal comprendre notre discipline, même s'il est également vrai qu'en démocratie les responsables politiques peuvent se servir de la sociologie : pour avoir une vision globale d'un problème donné, ils peuvent en effet se tourner vers la sociologie.

Mais dès lors que des sociologues travaillent à la demande d'activistes, ils risquent d'adapter leurs données afin de se conformer à des intérêts étrangers à leurs recherches. La sociologie est mieux adaptée pour questionner de manière holistique la direction du changement – en étant souvent à l'origine de débats passionnés, en risquant souvent d'obscurcir la vue d'ensemble. Mais la sociologie peut aussi être utile en traçant des voies vers une société plus inclusive – en suscitant une participation plus étendue, et une plus grande tolérance

à l'égard des différences et des erreurs. Au cœur même de la sociologie, se trouve l'allégation que les gens commettent des erreurs, mais essaient aussi de les corriger, en poursuivant des objectifs avec des moyens qui ne sont pas déterminés à l'avance.

On pourrait dire la même chose de l'histoire et de la philosophie. L'histoire, à proprement parler, est une obsession du présent ; nous regardons le passé en considération de la finitude de notre vie. En démocratie, l'étude d'époques révolues nous permet d'accepter les déficiences du passé tout en reconnaissant l'influence d'époques antérieures sur le présent. Sans cela, l'histoire n'est qu'une chronique sans intérêt, ou une pittoresque hagiographie – dans les deux cas sans aucune utilité didactique.

De la même manière, la philosophie s'est trouvée transformée par l'avènement de la démocratie. Le « moi » qui, à lui seul, a régné sur la philosophie occidentale de Descartes à Kant, a dû faire place à « l'autre » – une transformation qui n'est pas à interpréter comme un accommodement mais plutôt comme constitutive, dans la mesure où aujourd'hui la philosophie admet clairement qu'il n'existe pas de « moi » sans « l'autre ». Si l'on entend par démocratie le souci des « autres » et l'acceptation des erreurs, alors il s'agit en fait de « citoyenneté » – l'éthique

au sens large, pierre angulaire du droit et de la gouvernance démocratiques. Les constitutions et codes pénaux démocratiques reposent sur l'acceptation des « autres » comme agents éthiques, ontologiquement semblables à nous-mêmes, et compléments de notre être.

À partir du moment où « l'autre » devient à ce point essentiel, et où l'acceptation des « erreurs » devient courante, il s'agit en fait de citoyenneté ; les spécialistes des sciences sociales tentent de renforcer la citoyenneté, car ce faisant ils consolident leurs disciplines respectives. On peut mesurer la solidité d'une démocratie à celle de ses sciences sociales. La liberté de choix, l'ouverture aux « erreurs » et la prise de conscience que les autres ont une influence sur soi-même, sont des conditions qui ne sont à la portée que des citoyens qui vivent en démocratie. Par conséquent, les sciences sociales ne peuvent pas être caractérisées comme occidentales ou eurocentriques. Pour le moins elles devraient être considérées comme des disciplines centrées sur le citoyen, ou même pourrait-on dire « citoyencentriques ». ■

Toute correspondance est à adresser à Dipankar Gupta
<dipankargupta@hotmail.com>

¹ Je tiens à remercier André Béteille et Deepak Mehta pour leurs commentaires.

² <http://isa-global-dialogue.net/social-science-and-democracy-an-elective-affinity/>

> Approches du *care work* à travers le monde

Brigitte Aulenbacher, Université de Linz (Autriche) et membre des comités de recherche de l'ISA sur l'Économie et la Société (RC02), la Pauvreté, la Protection sociale et les Politiques sociales (RC19), la Sociologie du Travail (RC30) et les Femmes dans la Société (RC32), et vice-présidente du Comité local d'Organisation du III^e Forum de Sociologie de l'ISA à Vienne (2016)



Illustration : Arbu.

en particulier dans le cadre d'une division sexuée et ethnique du travail.

Depuis quelques années, on observe cependant un intérêt accru des sociologues pour les questions liées au *care* et au *care work* : le sujet gagne rapidement de l'importance dans la recherche sociologique, et les sociologues sont de plus en plus nombreux à étudier les disparités et les inégalités sociales liées au *care* et les lacunes qui persistent dans ce domaine.

> Crises et insuffisances du *care* à travers le monde

Pour les sociologies des pays à hauts et moyens revenus du Nord Global, cet intérêt nouveau pour le *care* et le *care work* a permis de mettre en évidence des processus qui ont commencé à se manifester dans les années 1980 et 90, comme l'application de la « Nouvelle Gestion Publique » dans les pays de l'OCDE et la marchandisation des soins, ainsi que les difficultés persistantes pour fournir des soins au quotidien.

D'une part, le nouveau secteur dit « secteur des soins » évolue, et les ménages font de plus en plus appel

Ce qu'on désigne en anglais comme le *care* (c'est-à-dire l'assistance et les soins aux personnes) et le *care work*, dans toutes ses modalités – les soins auto-administrés (*self-care*) et ceux prodigués par des tiers, quotidiennement et tout au long de la vie, par la famille et les proches ou par les professionnels de soins, par

le biais du marché, de l'État ou de la société civile – ont une importance fondamentale à la fois pour les personnes et pour la cohésion sociale. Et pourtant, malgré une longue tradition de recherche dans ce domaine, la question a été marginalisée – peut-être parce que le *care* est souvent invisible dans la sphère dite privée, et dévalorisé dans la sphère publique,

>>

à des travailleurs immigrés originaires des pays du Sud et de l'Est. D'autre part, alors que les régimes de protection sociale sont en retrait en Europe du Sud et de l'Est de même que dans les pays d'Europe de l'Ouest, les politiques d'austérité budgétaire depuis la crise de 2008 sont à l'origine de nouvelles crises dans le domaine des soins – des crises qui sont souvent passées inaperçues, sachant que le *care* et le *care work* ont toujours été des questions négligées et jugées secondaires par rapport à la reproduction sociale.

Mais dans les pays à revenus moyens du Sud Global, où ces dix dernières années la croissance économique a été de pair avec le développement de nouveaux programmes sociaux et d'un système de protection sociale, le *care* et le *care work* ont été renforcés en tant que service du secteur public à l'attention des pauvres, des enfants, des personnes âgées et des handicapés, avant d'être étendus de plus en plus à d'autres secteurs de la population.

La recherche sociologique actuelle sur le *care* et le *care work* témoigne de ces évolutions. Les articles sur le sujet inclus dans ce numéro de *Dialogue Global* donnent un aperçu des régimes de soins en vigueur dans différents pays du Nord et du Sud Global.

> Les régimes de soins, au Nord et au Sud

Les articles qui suivent, qui nous amènent aux quatre coins de la planète, permettent de comparer différents régimes de soins, avec une attention particulière portée à l'action conjuguée des ménages, de la famille et des proches, de la société civile, des États et des marchés dans différents pays. De l'ensemble de ces articles, se dégagent quatre enseigne-

ments clés concernant les régimes de soins aujourd'hui : premièrement, une tendance générale à la marchandisation ; deuxièmement, une interaction complexe entre marchandisation et démarchandisation du *care* ; troisièmement, le constat que la marchandisation du *care* non seulement a des effets sur l'organisation du *care work*, mais soulève aussi des questions sur qui fournit et qui reçoit les soins ; enfin, l'importance d'étudier les contextes locaux, nationaux, transnationaux et internationaux si l'on veut comprendre les grandes orientations du *care* et du *care work*.

Michael D. Fine explique comment le régime de soins australien est en phase de réorganisation, à mi-chemin entre marchandisation et prise en charge des soins par l'État. Les tâches et les conditions de travail des prestataires de soins, tout comme la conception des bénéficiaires de soins comme clients, sont actuellement l'objet de profondes transformations, oscillant entre professionnalisation et dé-professionnalisation. Hildegard Theobald et Yayoi Saito, qui s'intéressent aux systèmes de soins suédois et japonais, montrent comment les politiques des deux pays transforment et adaptent les conceptions du *care* et en quoi cela a à voir avec une certaine division du travail. Malgré des divergences entre ces deux systèmes de soins, les soins professionnels à long terme apparaissent dans les deux pays menacés par des politiques qui réduisent la part des soins prise en charge par le secteur public.

Roland Atzmüller, Brigitte Aulenbacher, Almut Bachinger, Fabienne Décieux et Birgit Riegraf s'intéressent au cheminement qui a conduit l'Autriche et l'Allemagne du modèle de l'État providence à celui d'État inves-

tisseur, représentent le domaine du *care* comme un terrain de lutte et décrivent le travail des migrants dans les familles, ainsi que les soins professionnels, les mouvements sociaux de protestation et les conceptions alternatives du *care*. Monica Budowski, Sebastian Schief et Daniel Vera comparent les régimes de soins chilien, costaricain et espagnol en montrant que les modalités de garde des enfants et la division hommes-femmes du travail dans les ménages économiquement précaires varient suivant que la politique de protection sociale favorise comme principal prestataire de soins le marché, la famille ou l'État. Elena Moore et Jeremy Seekings retracent quant à eux l'histoire du régime de protection sociale sud-africain, en soulignant l'importance du passage historique de l'apartheid à l'après-apartheid. L'État sud-africain qui, face à des problèmes comme le sida et le grand nombre d'enfants orphelins, a axé son action en priorité sur les personnes âgées et les enfants, occupe une place centrale dans la prestation des soins, mais la famille, les proches et depuis peu, le marché, sont également aujourd'hui des composantes importantes du régime de soins en Afrique du Sud. Tous ces articles attirent ainsi notre attention sur la variété des contextes et des conséquences de la marchandisation grandissante qui est à l'œuvre dans le domaine du *care* dans différents pays.¹ ■

Toute correspondance est à adresser à
Brigitte Aulenbacher <brigitte.aulenbacher@jku.at>

¹ On pourra retrouver ces éclairages ainsi que d'autres articles sur le *care* et le *care work* à travers le monde dans le numéro spécial *Soziale Welt* (Sonderband 20), "Sorge: Arbeit, Verhältnisse, Regime" [Le *care* : Travail, Relations, Régimes], 2014 (éds. Brigitte Aulenbacher, Birgit Riegraf et Hildegard Theobald).

> Le nouveau marché du care en Australie

Michael D. Fine, Université de Macquarie, Sidney (Australie) et membre du Comité de Recherche de l'ISA sur la Sociologie du Vieillessement (RC11)



Parallèlement à un important secteur non lucratif des services de garde d'enfants, on trouve en Australie un marché très lucratif où tous ces services sont proposés à l'achat et à la vente.

Walzing Matilda, chanson dont la gaieté n'est qu'apparente, traite d'un pauvre journalier itinérant qui promène son baluchon (*walzes his matilda*) dans l'arrière-pays australien à la recherche de travail. Cette chanson emblématique du folklore australien illustre bien la condition de ces journaliers qui ont permis l'essor de l'élevage industriel de moutons qui a dominé l'économie australienne de la fin du XIX^e siècle. Une autre des grandes chansons folkloriques du pays, *Past Carin'*, qui date de la même époque, pourrait bien devenir le refrain de notre temps, à un moment où des prestations de soins restructurées et marchandisées caractérisent de plus en plus l'aide apportée aux personnes nécessitant une assistance individuelle au quotidien. Pour reprendre les mots du poème de Henry Lawson, dont est tirée la chanson :

*Past wearyin' or carin',
Past feelin' and despairin';
And now I only wish to be
Beyond all signs of carin'.*

En Australie, les gouvernements successifs, qu'ils soient de tendance travailliste ou libérale-nationale, ont cherché à s'attirer le soutien de l'opinion publique en appelant à étendre et développer les programmes de protection sociale. Mais à l'heure du néolibéralisme et de l'austérité budgétaire, ils ont opté pour un nouveau modèle de développement qui consiste à limiter les services publics et non marchands et à promouvoir le marché des services. Les utilisateurs de ces services sont redéfinis comme des « consommateurs » tenus de payer ces services, autant que possible de leur poche.

> Le care comme outil de diagnostic social

On sait bien que les soins à la personne (ce qu'on appelle le *care* en anglais), ont une importance fondamentale tout au long de la vie des êtres humains. Le domaine du *care* reste cependant comme un « angle mort » de notre discipline. Même une étude comparative internationale ou

interculturelle des plus élémentaires fait apparaître clairement que le mode d'organisation des soins est révélateur du fonctionnement interne d'une société. L'analyse du *care* fournit en effet un puissant outil de diagnostic social, un moyen de comprendre les relations sociales des plus vulnérables, de même que les structures sociales et les systèmes de pouvoir.

Bien que les femmes aient généralement assumé la charge des soins non rémunérés prodigués au sein de la famille, les soins délivrés en dehors de la famille ont pris de plus en plus d'importance au cours du XX^e siècle. L'augmentation de l'emploi des femmes en dehors du foyer s'est accompagnée d'une augmentation de la demande de soins en dehors du milieu familial. En Australie comme ailleurs, les gouvernements successifs ont dû répondre à cette évolution en permettant l'accès à des soins délivrés par des professionnels rémunérés.

En dépit d'un contexte économique difficile, l'Australie a considérablement étendu les prestations de soins délivrés par des professionnels, une évolution qui s'est accompagnée de changements substantiels dans l'organisation, le financement et la prestation des soins. Ces changements concernent plusieurs domaines relativement spécialisés, qu'il s'agisse de la gestion des prestations à l'enfance et à la petite enfance, de l'aide aux personnes handicapées ou des soins aux personnes âgées. Quoique chacun de ces secteurs de soins soit doté de caractéristiques propres, ces spécificités ne devraient pas faire perdre de vue la transformation plus générale qui est à l'œuvre ni les éléments communs qui sous-tendent

>>

à la fois les demandes en faveur de nouvelles initiatives et la réponse des pouvoirs publics et du marché.

> Réformes des soins aux personnes âgées et handicapées

Les changements intervenus en Australie dans le domaine des soins aux personnes âgées ont été déterminés par la volonté de répondre aux besoins d'une population vieillissante tout en contenant les dépenses publiques. Ces changements se situent dans le prolongement de 50 années d'expansion et de réforme des soins aux personnes âgées mais sont également destinés à profondément transformer certains éléments clés du système de soins, moyennant des cotisations plus élevées pour tous les types et les niveaux de services. Désormais, le système repose de plus en plus sur les principes du marché, et les prestataires privés à but lucratif sont encouragés à jouer un rôle encore plus important dans la prestation de services.

À la différence du programme précédent, le nouveau *Home Support Program* (Programme d'aide à domicile) est un programme à l'échelle nationale, dont les termes varient peu d'un état à l'autre du pays. Dans le domaine des soins aux personnes handicapées, un programme de portée nationale a également été mis en place afin de répondre au nombre croissant de personnes en situation de handicap qui ont besoin d'aide, et remédier au problème humanitaire posé par les services peu adaptés et de qualité variable fournis jusque-là par certaines administrations au niveau local.

Comme dans le cas du nouveau programme de soins aux personnes âgées, les paiements individualisés – conformes à l'approche dite du *Consumer-Directed Care* (soins orientés vers le consommateur) – permettent aux bénéficiaires des services de soins de gérer leurs allocations pour acheter des services, une réforme qui est particulièrement intéressante pour les

personnes en situation de handicap et pour les parents qui s'occupent de leurs enfants adultes atteints d'un handicap mental et qui restent à la charge de leur famille – généralement la mère, ou des parents âgés.

En remplaçant des services par de l'argent, ces deux réformes contribuent à développer un marché des services et favorisent les prestations marchandes. Cette tendance va également ancrer l'emploi précaire, avec des effets non négligeables sur les conditions de travail des employés et les services publics et à but non lucratif.

> La prise en charge des enfants

L'Australie a sans doute été le premier pays anglophone à mettre en place un programme national de services de garde d'enfants dans les années 1970 et 80. Au départ, ces services étaient sans but lucratif, mais dans les années 90 des services marchands ont été introduits. Le système de financement – une forme limitée d'allocation déterminée en fonction de conditions d'attribution et d'un plafond de ressources – n'a pas réussi à se développer et à faire face à l'augmentation des frais, de sorte que de nombreuses familles se sont retrouvées sans garde d'enfants. Les réformes introduites par l'actuel gouvernement à dominante libérale vont redistribuer les ressources disponibles et augmenter les prestations mais vont également faire dépendre étroitement les allocations de l'emploi effectif des mères.

Chacun des programmes mentionnés dans cet article substitue aux soins délivrés par la famille des services rémunérés de professionnels. Une autre approche, qui est celle de tous les pays de l'OCDE à l'exception des États-Unis, repose sur le financement public d'un congé parental rémunéré. Un programme national a finalement été adopté dans ce sens en Australie en 2011, mais sa portée a été réduite après seulement quelques années, avec l'introduction de nouvelles condi-

tions destinées à restreindre l'accès aux allocations et à en exclure les employés bénéficiant déjà d'avantages attribués dans le cadre de leur travail.

> Les défis du nouveau modèle de soins

À l'origine, les programmes de protection sociale étaient destinés à pallier la capacité limitée des familles à faire face à des besoins croissants en matière de soins ainsi qu'à l'incapacité des marchés à répondre à ces besoins. Aujourd'hui, les responsables politiques cherchent à créer un système alternatif, fondé sur un marché des soins réglementé et favorisé par l'État. Les différents marchés réglementés qui émergent aujourd'hui en Australie promettent de réduire les dépenses directes du gouvernement en remplaçant le financement public par des paiements réalisés par les familles en fonction de leurs ressources et par des « gains d'efficacité » obtenus grâce à des prestations à bas coût proposées par des prestataires à but lucratif. Or, si cette approche n'est pas sans attrait pour les bénéficiaires des soins dans la mesure où elle leur offre un « choix » plus étendu, elle pose par ailleurs d'importants problèmes de sécurité, que ce soit la sécurité de ceux qui reçoivent les soins ou celle de ceux qui assurent ces services, dont beaucoup se retrouvent avec des conditions de travail et des perspectives de carrière réduites.

L'enjeu est également important pour les sociologues. Pour aller au-delà de la théorie, il nous faut comprendre les mécanismes qui régissent ces nouveaux systèmes de soins, mais aussi établir et analyser leurs répercussions sur les prestations de soins, sur le paiement, sur la loyauté et la motivation liées à ces différentes modalités, sur la vie privée des personnes et des familles, d'une part, et sur l'emploi rémunéré, d'autre part. ■

Toute correspondance est à adresser à Michael D. Fine
<michael.fine@mq.edu.au>

> Les soins de longue durée

Comparaison entre la Suède et le Japon

Hildegard Theobald, Université de Vechta (Allemagne), et membre des Comités de Recherche de l'ISA sur le Vieillissement (RC11) et la Pauvreté, la Protection sociale et les Politiques sociales (RC19) et **Yayoi Saito**, Université d'Osaka (Japon)



Vieillesse active au Japon.
Photo de Pia Kieninger.

Depuis les années 1980, les politiques publiques en matière de soins de longue durée ont connu dans de nombreux pays occidentaux de profondes restructurations, avec des répercussions importantes à la fois sur les utilisateurs de soins et sur les travailleurs de ce secteur. Souvent, des pays se sont inspiré des approches politiques d'autres pays. Bien que les programmes de soins de longue durée en Suède et au Japon aient été mis en place dans des contextes différents au niveau du système de protection sociale et de la conception des responsabilités familiales, l'approche suédoise des soins de longue durée a joué un rôle important dans le développement des politiques publiques du Japon en la matière.

En Suède, dès les années 60, un modèle de service public universel axé sur l'aide sociale aux personnes âgées a pro-

gressivement été développé au niveau municipal. Ce modèle a par la suite fait l'objet d'une réglementation dans le cadre d'une Loi nationale sur le Service social en 1982. Cette loi, qui établit un droit général à l'assistance, en confiant aux autorités locales la responsabilité de couvrir les besoins de soins, n'est cependant pas assortie de dispositions réglementaires détaillées sur les critères d'ouverture des droits ou sur les services particuliers concernés. Depuis les années 80, les contraintes budgétaires et l'évolution démographique ont entraîné une diminution progressive de la couverture des services publics, de plus en plus réservée aux personnes les plus dépendantes. En 2012, 9% des plus de 65 ans utilisaient des services publics d'aide à domicile, tandis que 5% étaient pris en charge en établissement. Cependant, au niveau international, l'éventail de services offerts reste comparativement élevé, et la quote-part restant à charge ne s'élève qu'à environ 5% des dépenses totales de soins.

Au Japon, les services publics d'aide à domicile pour les plus âgés ont également été introduits dans les années 60, mais étaient limités aux personnes âgées vivant seules, et soumis à des conditions de ressources. L'accent mis sur la responsabilité de la famille ainsi que la restriction des droits sociaux ont contribué à limiter les services d'aide à domicile. Néanmoins, depuis 1989, un « Plan stratégique de 10 ans de promotion des soins de santé et du bien-être des personnes âgées », connu comme le *Gold Plan*, prévoit des services d'aide à domicile basés sur l'impôt et mis en place à l'échelle municipale, sur le modèle suédois de service public. Mais les difficultés pour développer ces services d'aide à domicile, notamment les ressources limitées des municipalités et la défiance de la population japonaise à l'égard des augmentations d'impôts, ont contribué à la création en 2000 d'une Assurance universelle pour les Soins de Longue Durée (en anglais *Long-Term Care Insurance* ou LTCI), financée à la fois par les impôts et la sécurité sociale. Au titre de la LTCI, le programme offrait des services de soins et d'aide à domicile aux personnes âgées qui sont le plus dépendantes, mais aussi à celles qui le sont moins, ce qui a entraîné une augmentation considérable du nombre de bénéficiaires. En 2011, près de 13% des adultes de plus de 65 ans ont bénéficié de services de soins de longue durée, dont 4,4% à domicile, 5,4% dans des centres de jour, et 3% dans des résidences médicalisées. En avril 2015, une nouvelle réforme cherche à privilégier l'aide publique aux personnes âgées les plus dépendantes mais s'accompagne d'une augmentation du ticket modérateur qui passe de 10 à 20% pour les personnes âgées à haut revenu.

Bien qu'en Suède comme au Japon, la prestation de services ait été marchandisée, elle continue à être financée par des fonds publics. En Suède, l'infrastructure déjà solidement établie de soins publics en résidence ou à domicile a été ouverte dans les années 90 aux prestataires privés à but lucratif ou non lucratif. Au départ, la marchandisation de ces services était fondée sur l'externalisation des services publics de soin, essentiellement au profit de prestataires à but lucratif qui sont mis en concurrence, mais aujourd'hui, les modèles axés sur la liberté de choix des consommateurs (*customer choice models*) sont plus courants au niveau des municipalités. Suivant ces modèles, les municipalités établissent une liste des différents prestataires publics et privés, de sorte que les bénéficiaires des soins puissent faire leur choix. En 2012, environ 20% des soins à domicile et en établissement étaient assurés par des prestataires à but lucratif rattachés à de grandes chaînes.

Au Japon, la LTCI a ouvert le marché de l'aide à domicile à la concurrence entre prestataires publics et privés à but lucratif et non lucratif, ce qui revient à établir un modèle fondé sur le choix du consommateur. Les services de soins en résidence continuent en revanche à être assurés par des organismes publics ou à but non lucratif. Ce sont les municipalités qui gèrent le système, en garantissant son financement grâce à la LTCI et à l'impôt, tandis que les préfectures désignent les prestataires de soins et autorisent les majorations de financement par l'impôt. Avec le développement des prestataires de services d'aide à domicile lié à l'introduction de la LTCI universelle, la part des prestataires à but lucratif est passée de 30% en 2000 à 63% en 2012.

Ces modifications au niveau de l'aide publique, le (non-) développement des infrastructures dans le domaine des soins et les réformes axées sur le marché, ont sensiblement modifié la situation des travailleurs du secteur des soins, en particulier ceux qui sont employés par des prestataires de services d'aide à domicile. Une enquête réalisée récemment dans les deux pays sur les conditions de travail de ces travailleurs fait état d'une forte standardisation du *care work* ainsi que de lourdes charges de travail. Dans les deux pays, les travailleurs chargés de l'aide à domicile décrivent leurs tâches comme étant dans la majorité des cas fixées d'avance suivant un emploi du temps extrêmement serré, mais évaluent cette restructuration en fonction de l'évolution propre à chacun des pays. En Suède, la réduction progressive de l'aide publique aux soins de longue durée, la restructuration axée sur le marché de l'offre de soins ainsi que les marges de temps très serrées dévolues à la prestation des soins vont à l'encontre des normes en vigueur, d'où les vives critiques exprimées par le personnel de soin. Au Japon, les travailleurs du secteur des soins ne portaient pas un regard aussi négatif sur ces évolutions dans la mesure où le développement des services de soins et de l'aide publique est intervenu en même temps que la restructuration axée sur le marché. Cependant, dans les deux pays, plus de 40% des travailleurs du secteur envisagent de quitter leur travail, ce qui indique un fort degré d'insatisfaction concernant leurs conditions de travail. Au Japon, l'insatisfaction porte essentiellement sur les lourdes charges de travail et les bas salaires, tandis qu'en Suède le mécontentement est nettement lié aux modifications intervenues dans le système de soins. ■

Toute correspondance est à adresser à Hildegard Theobald
<hildegard.theobald@uni-vechta.de> et Yayoi Saito <ysaito@hus.osaka-u.ac.jp>

> La transformation du care work en Autriche et en Allemagne

Roland Atzmüller, Université de Linz (Autriche), et membre du Comité de Recherche de l'ISA sur la Pauvreté, la Protection sociale et les Politiques sociales (RC19) ; **Brigitte Aulenbacher**, Université de Linz (Autriche) et membre des Comités de Recherche de l'ISA sur l'Économie et la Société (RC02), RC19, la Sociologie du Travail (RC30) et les Femmes dans la Société (RC32), et vice-présidente du Comité local d'Organisation du III^e Forum de Sociologie de l'ISA à Vienne (2016) ; **Almut Bachinger**, Centre international pour le développement de politiques migratoires (Vienne, Autriche) ; **Fabienne Décieux**, Université de Linz (Autriche) ; **Birgit Riegraf**, Université de Paderborn (Allemagne), et membre des RC02, RC19, RC30 et RC32



Scène habituelle dans un kindergarten autrichien. Photo d'Arbeiterkammer Oberösterreich.

L'Autriche et l'Allemagne, deux puissances économiques d'Europe de l'Ouest situées à la frontière avec l'Europe de l'Est, apparaissent comme des États-providence conservateurs dont les systèmes de protection sociale

font actuellement l'objet d'une profonde réorganisation. Les deux pays sont confrontés à une hausse des besoins, des obligations et des coûts dans le secteur du care et du care work [les soins et l'assistance à la personne], en particulier à l'attention

>>



Le 1^{er} mai, Journée du Travail invisible ! La statue de l'actrice allemande Ida Schumacher a été habillée et décorée pour symboliser le travail « invisible ». Photo de Birgit Erbe.

des personnes âgées et des enfants ; et les deux pays font face à ces obligations en s'appuyant à la fois sur les familles et sur les professionnels.

> L'exploitation des immigrées

En Allemagne et en Autriche, l'essentiel des soins est assuré gratuitement au sein des familles, principalement par les femmes. Même si la participation accrue des femmes sur le marché du travail et l'apparition de modes de vie alternatifs signifient que la famille n'est plus la structure fixe qu'elle était, la politique gouvernementale du *cash for care* (attribution d'aides en espèces) cherche à la maintenir avec des mesures d'incitation financière et des avantages fiscaux. En Allemagne et en Autriche, comme dans d'autres pays, les familles ont souvent recours à des femmes immigrées pour assurer les trois « C » : *cleaning* (ménage), *caring* (soins à la personne) et *cooking* (cuisine). Ce système maintient en l'état la traditionnelle division du travail entre les hommes et les femmes, et permet d'alléger la demande de soins en direction du secteur public.

La situation limitrophe de l'Autriche et de l'Allemagne avec les pays d'Europe de l'Est, les disparités de revenus entre l'Est et l'Ouest et la présence en Europe de l'Est d'un nombre important de travailleuses qualifiées encouragent l'emploi de femmes immigrées, en particulier originaires de ces pays. Afin de réglementer ce qu'on appelle l'aide à demeure, l'Autriche a opté pour la légalisation de ce type de travail domestique, tandis qu'en Allemagne, la main-d'œuvre immigrée qui travaille dans la sphère domestique se trouve dans des situations de résidence et d'emploi qui peuvent être légales, semi-légales ou illégales. L'emploi d'aides à demeure, politiquement encouragé et subventionné en Autriche et officieusement toléré en Allemagne, a été mis en place bien qu'il ne réponde pas aux normes de travail des deux pays. Une disponibilité 24h/24 et une importante responsabilité, plus l'isolement social et de bas salaires, sont le lot commun de la grande majorité des femmes immigrées qui vivent chez leurs employeurs.

En Autriche et en Allemagne, grâce aux aides publiques d'une part, et à la

main-d'œuvre immigrée d'autre part, les ménages de la classe moyenne peuvent recevoir les soins dont ils ont besoin. Cependant, dans les pays d'Europe de l'Est, un nouveau problème est en train d'émerger, les membres de la famille des femmes immigrées restés au pays étant privés des soins et de l'attention nécessaires. Les femmes immigrées s'occupent souvent de deux foyers, faisant le va-et-vient entre leur foyer autrichien ou allemand où elles sont payées pour cela, et leur pays d'origine, où elles assurent une même fonction mais non rémunérée.

> Le care work dans le secteur public

En particulier depuis la crise financière de 2008 et les plans d'austérité qui ont suivi, les soins professionnels aux personnes âgées et à la petite enfance ont été soumis à de fortes pressions, notamment avec l'entrée de nouveaux prestataires privés dans la compétition pour la répartition de cet important marché. De plus, les mesures de rationalisation et de réorganisation adoptées dans l'esprit de la

>>

Nouvelle Gestion Publique ont rendu les espaces et les méthodes de travail économiquement plus rentables, mais d'une manière qui est incompatible avec des soins de qualité. Dans le domaine des soins aux personnes âgées, les emplois du temps irréguliers font qu'il devient difficile de protéger l'état de santé mental et physique des patients. Dans les écoles maternelles, la promesse d'améliorer le travail dans ce secteur grâce à une meilleure formation est contrecarrée par des conditions de travail problématiques, comme par exemple des classes trop nombreuses.

On a longtemps considéré le domaine des soins aux personnes âgées et celui de la garde d'enfants comme à l'abri des mouvements de grèves car les travailleurs dans ces secteurs sont généralement peu enclins à laisser sans surveillance les personnes dont ils ont la charge. Or cette tendance est en train de changer : en Allemagne, les éducateurs en maternelle font souvent grève pour réclamer des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail ainsi qu'une amélioration de leur statut professionnel. Ce type de grèves a gagné l'Autriche en 2009 : Le *Kollektiv Kindergartenaufstand* autrichien (Collectif de Protestation des *kindergartens*) a été créé après la dernière vague de grèves intervenue en Allemagne. Le collectif a eu recours à des formes alternatives d'action pour attirer l'attention sur les mauvaises conditions de travail dans ce secteur.

Outre le soutien des syndicats aux grévistes dans les écoles maternelles et les services de soins aux personnes âgées, de nouvelles formes d'action et d'alliances issues de la société civile et des mouvements sociaux font leur apparition à la fois en Allemagne et en Autriche. Des initiatives comme *Care Mob*, *Care Revolution* ou *Care Manifesto* allient des critiques de l'organisation du *care work* avec des revendications politiques qui

comportent une critique radicale du capitalisme et des propositions alternatives pour une vie bonne.

Parallèlement, la rationalisation du secteur des soins s'est cependant accompagnée de nouveaux clivages sociaux et de nouvelles divisions du travail, par exemple entre ceux qui gèrent les soins et ceux qui les dispensent, avec pour effet de saper les solidarités potentielles.

> Des conceptions alternatives du care

Enfin, on observe l'émergence de nouvelles propositions visant à répondre à l'augmentation des besoins en matière de soins tout en cherchant à organiser de manière appropriée le travail dans ce domaine. Des établissements de soins communautaires gérés au niveau local, qui au début s'adressaient aux patients atteints de démence, se sont développées depuis les années 90, en cherchant à proposer des alternatives à la fois aux soins prodigués par les familles et aux établissements de soins de longue durée.

Ces établissements de soins communautaires sont généralement organisés par les membres de la famille, qui continuent à dispenser eux-mêmes une partie des soins tandis que des prestataires mobiles de services de soins se chargent du reste. Cette forme d'assistance à la vie autonome est pensée sur le modèle de la famille, mais devient du travail rémunéré. La plupart des projets mis en place proviennent de la classe moyenne, et offrent à un personnel qualifié la possibilité de mener sa vie professionnelle de manière plus satisfaisante qu'en milieu hospitalier. Mais les financements limités dont bénéficient ces projets entraînent souvent des situations de travail précaires : ainsi, le personnel qualifié ne travaille qu'à temps partiel, tandis que des travailleurs au statut précaire, souvent des femmes immigrées, assument les tâches subalternes. Bien que cette approche

ne remédie ni aux bas salaires ni au manque de reconnaissance sociale des travailleurs du secteur des soins, elle montre clairement les pressions exercées pour que soient au moins offerts des contrats de travail légaux.

> Le care work comme terrain de contestation

Ces évolutions dans le secteur des soins mettent en évidence les effets de polarisation associés à la réorganisation des systèmes de protection sociale en Europe de l'Ouest. Ceux-ci n'ont pas seulement subi la pression des politiques d'austérité fiscale. Pour réorganiser les activités de protection sociale, il a fallu les rendre plus productives du point de vue de la croissance économique et de la compétitivité (internationale). D'un côté, des dépenses présumées « improductives » à l'attention des personnes âgées ont été intégrées dans un dispositif de soins organisé de manière plus ou moins informelle et stratifié sur le plan ethnique. D'un autre côté, le fait de soumettre de plus en plus la protection sociale à des impératifs économiques transforme une partie du *care work*, par exemple dans le cas de la garde d'enfants, en un investissement pour la compétitivité économique et les futures opportunités de carrière des jeunes. Pourtant, les exemples sur lesquels nous avons travaillé montrent que le déclin des soins individuels, du travail qualifié et de la cohésion sociale est lié à des modes d'organisation du *care work* qui sont conflictuels. Qui plus est, ces exemples montrent que le passage de l'État providence à l'État investisseur a entraîné des mouvements de protestation qui cherchent à organiser les travailleurs du secteur des soins ainsi que ceux qui reçoivent ces soins, et à faire du secteur des soins un terrain de lutte pour la protection sociale. ■

Toute correspondance est à adresser à
Brigitte Aulenbacher <brigitte.aulenbacher@jku.at>
et Birgit Riegraf <briegraf@mail.uni-paderborn.de>

> L'organisation de la garde des enfants au Chili, au Costa Rica et en Espagne

Monica Budowski, Université de Fribourg (Suisse) et membre des Comités de Recherche de l'ISA sur l'Économie et la Société (RC02), la Pauvreté, la Protection sociale et les Politiques sociales (RC19) et les Indicateurs sociaux (RC55) ; **Sebastian Schief**, Université de Fribourg (Suisse) ; **W. Daniel Vera Rojas**, Université pontificale catholique de Valparaíso (Chili)¹



La vie précaire au Costa Rica.
Photo de W. Daniel Vera Rojas.

Le care [les soins et l'assistance à la personne] est organisé différemment d'une société à l'autre. Les membres du ménage et de la famille, en particulier les femmes, effectuent l'essentiel des tâches ; mais la façon dont le care est organisé dépend également des services publics, des services marchands et du soutien de la communauté. Dans notre étude, nous avons cherché à établir comment les principes à la base de l'organisation des régimes de protection sociale influent sur les services de garde d'enfants au Chili, au Costa Rica et en Espagne.

Le régime de protection sociale chilien obéit à des principes libéraux, l'accent étant mis sur les marchés et la responsabilité individuelle. Les ménages sont censés faire face aux tâches individuellement, en comptant sur la répartition hommes/femmes des tâches domestiques en cas de manque de services marchands à un prix abordable. Au Costa Rica, ce sont les principes sociaux-démocrates qui priment : l'action des pouvoirs publics est importante, et les familles recourent aux services et programmes publics en cas de besoin. En Espagne, les politiques sociales comportent de nombreux principes conservateurs : l'État délègue les tâches à la famille (en priorité des femmes) et protège l'emploi régulier (en priorité des hommes). Ainsi, la garde d'enfants est prise en charge par les membres du ménage et de la famille, ne faisant appel aux politiques

publiques, à la communauté locale ou aux amis qu'à titre secondaire. Dans les trois pays, la répartition des tâches en fonction du sexe au sein des ménages joue un rôle essentiel pour ce qui concerne les services de garde d'enfants. Et bien sûr, la crise financière qui sévit dans les trois pays influe sur la façon dont sont traitées ces questions.

> Organiser la garde des enfants dans les ménages précaires

Pour les trois pays, nous avons voulu savoir comment les ménages qui vivent au niveau et juste au-dessus du seuil de pauvreté (pas pauvres, mais menacés de pauvreté) s'arrangent au quotidien. Ces ménages ne bénéficient pas des aides sociales adressées aux plus pauvres, et pourtant leurs ressources financières limitées font qu'il leur est difficile de confier les soins à des professionnels, en payant par exemple une garde d'enfants. Entre 2008 et 2010, nous avons interviewé des personnes appartenant au même échantillon de ménages dans trois villes (entre 24 et 31 ménages d'une ville de chaque pays) afin d'étudier ce que les membres de ces ménages pensaient de la garde des enfants et comment ils résolvaient ce problème.

Au Chili, les modes possibles de garde d'enfants dépendent des parents, du soutien informel non rémunéré de la famille, ou des services de garde rémunérés. Les ménages interro-

gés avaient recours à des services de garde professionnels privés (subventionnés) lorsqu'ils considéraient que cela était bénéfique pour le développement de l'enfant ou lorsque les revenus des deux parents étaient jugés nécessaires pour maintenir le niveau de vie du ménage ou assurer des projets pour l'avenir. Les personnes interrogées manifestaient des sentiments ambivalents quant aux avantages des services marchands dans le secteur du *carework* : les longues heures de travail, les mauvaises conditions de travail, une rémunération faible et un emploi temporaire étaient mis en balance avec un revenu, la satisfaction au travail, la sécurité et la préservation d'une identité. Beaucoup témoignaient d'une répartition traditionnelle des tâches fondée sur le sexe, et reconnaissaient souvent que le rôle attribué à la mère créait une tension entre travail rémunéré et garde des enfants – une tension que ni les marchés, ni l'État, ni les organisations de la société civile ne parvenaient à atténuer.

Les ménages costaricains interviewés dans le cadre de nos recherches organisaient la garde d'enfants en comptant sur la répartition des tâches entre hommes et femmes et entre les générations. La répartition entre le travail et la garde des enfants était négociée entre les différentes générations de femmes au sein du foyer, généralement en fonction de qui était la plus à même de générer des revenus. Parfois des femmes se rendaient service les unes aux autres pour la garde d'enfants : si une femme trouvait un travail à plein temps, d'autres membres du foyer, qui étaient sans emploi ou n'avaient qu'un travail à temps partiel – grands-mères, sœurs, belles-filles – se chargeaient des enfants. Si les besoins de garde d'enfants ne pouvaient être couverts par la famille, les personnes interrogées pensaient que l'État, ou, dans une moindre mesure, des professionnels, seraient à même de prendre le relais. Le recours à des professionnels pour la garde des enfants semblait susciter moins de tensions ou de complications au Costa Rica qu'au Chili ou en Espagne. Cependant, les hommes apparaissaient généralement moins impliqués dans la garde des enfants, et les femmes ne réclamaient pas explicitement leur contribution.

Dans les ménages espagnols, les femmes assumaient souvent seules la garde des enfants. La crise financière a réduit les possibilités d'emploi et l'aide publique à la garde d'enfants, et il n'existe pratiquement pas d'autres systèmes de protection. La plupart des femmes des ménages espagnols de notre échantillon n'avaient pas d'enfants. Celles qui en avaient critiquaient la répartition des tâches entre hommes et femmes au sein du ménage et se plaignaient du peu de perspectives d'emploi et du manque de services de garde publics ou privés à prix abordable – une situation en partie attribuable à la crise financière. En cas d'urgence, des membres de l'entourage prenaient le relais pour assurer la garde. De nombreuses personnes interrogées attribuaient la décision des femmes de limiter la taille de leur famille à une répartition inéquitable des tâches entre hommes et femmes.

> Comparaison entre les trois pays

Cette comparaison entre les modalités de garde dans les ménages à bas revenus permet de mettre en évidence deux aspects essentiels. Premièrement, elle souligne l'importance de la famille et du ménage pour assurer la garde des enfants, ainsi que la persistance d'une répartition des tâches au sein de la famille entre hommes et femmes ou entre les générations. Deuxièmement, elle met en évidence la manière dont les régimes de protection sociale, en même temps que l'économie et la structure sociale de chaque pays, ont des répercussions importantes sur l'organisation de la garde d'enfants dans les familles.

Pour la plupart des ménages interrogés vivant dans des conditions précaires (pas pauvres, mais menacés de pauvreté), la répartition des tâches entre hommes et femmes – en même temps que la composition et la taille de la famille – constituait un élément essentiel de l'organisation de la garde des enfants. Que ces rôles respectifs des hommes et des femmes soient socialement acceptés ou remis en question, et que des opportunités d'activité rémunérée ou des aides publiques soient disponibles ou non, avait également des répercussions sur la manière dont était organisée et vécue la garde d'enfants. Au Costa Rica, une politique axée sur la famille prévoit des mesures d'incitation pour les foyers où cohabitent trois générations, ce qui permet de réduire la garde d'enfants confiée à des professionnels. Au Chili, l'organisation de la garde d'enfants est marquée par les tensions existant entre conditions de travail, possibilités d'emploi et services de garderie, ainsi que par une idéologie sexiste traditionnelle. En Espagne, le fait que les femmes aient moins d'enfants ou pas d'enfants diminue leur charge dans ce domaine. En même temps, la crise financière, qui s'est traduite par une réduction des services publics et des perspectives de trouver un emploi rémunéré, a conduit les mères à devoir composer avec cette situation et assumer elles-mêmes la garde des enfants.

C'est au Costa Rica, où d'autres femmes que la mère, des membres de la famille et l'aide de l'État apportaient des solutions dans les situations difficiles, que l'organisation de la garde d'enfants semblait générer le moins de tensions. Au Chili, les conditions de travail et le manque de services publics et privés de garde d'enfants à prix abordable posent problème du fait de la répartition des tâches entre les hommes et les femmes et à l'idéologie sexiste traditionnelle, accentuant les tensions autour de la garde d'enfants. C'est en Espagne que la garde d'enfants générerait le plus de tensions, en raison de la combinaison d'une répartition des tâches entre hommes et femmes jugée inéquitable, de la réduction des services de garde d'enfants et des opportunités d'emploi limitées par la crise. ■

Toute correspondance est à adresser à Monica Budowski
<monica.budowski@unifr.ch>

¹ Ce projet, financé par la *Swiss National Science Foundation*, est le fruit d'une collaboration entre l'Université de Fribourg (Suisse), l'Université publique de Pampelune (Espagne), l'Université catholique de Temuco (Chili) et l'Université du Costa Rica (Costa Rica).

> Les soins à la personne

en Afrique du Sud

Elena Moore, Université du Cap (Afrique du Sud), et **Jeremy Seekings**, Université du Cap, ancien vice-président du Comité de Recherche de l'ISA sur le Développement régional et urbain (RC21) et membre du Comité de Recherche sur la Pauvreté, la Protection sociale et les Politiques sociales (RC19)

En Afrique du Sud, la population a des besoins importants et bénéficie de prestations élevées sous forme d'aides financières et de soins. Le chômage extrêmement élevé, les problèmes persistants de pauvreté et le VIH-sida ont pour conséquence que trois quarts des quelque 50 millions d'habitants du pays – dont 20 millions d'enfants, trois millions de personnes âgées inactives, un million d'hommes et de femmes en âge de travailler atteintes d'une maladie ou d'un handicap, ainsi que 12 millions de chômeurs – nécessitent des soins ou une aide financière.

Dès les années 1920, l'Afrique du Sud a commencé à mettre en place un régime de protection sociale à l'attention de ses citoyens blancs, fondé sur le modèle britannique des services publics, de l'aide sociale et des soins financés par l'impôt, destiné en priorité aux catégories « méritantes » – à savoir les femmes et les enfants (et, moins souvent, les hommes). En Afrique du Sud, bien entendu, les citoyens « méritants » étaient également définis selon un critère racial : la population « africaine » ou « noire » d'Afrique du Sud était exclue (entièrement puis, dans un second temps, partiellement) du système de protection sociale et de la citoyenneté sociale, tout comme du droit de vote et de la citoyenneté politique. Les restrictions concernant le type de travail que pouvaient faire les Africains et où ils avaient le droit de vivre ont renforcé un système racial fondé sur une main-d'œuvre de migrants, contraignant de nombreux travailleurs à laisser leurs enfants à la charge de grands-parents auxquels ils envoyaient une partie de leurs revenus. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les impératifs de croissance économique et de stabilité politique ont poussé le régime d'apartheid à progressivement redistribuer des ressources publiques à des personnes classifiées « de couleur », « Indien » et plus tard « Africain » – une évolution vers un système de soins plus universel qui n'a été mené

à bien qu'après les premières élections démocratiques du pays en 1994.

La déracialisation des politiques publiques, en particulier des programmes concernant l'aide sociale, l'enseignement public et la santé publique, a conduit à un système de protection sociale de grande envergure et redistributif (quoique de manière inégale). Parallèlement à ces prestations sociales, les soins sont également de plus en plus marchandisés et continuent (quoique de façon moins étendue) à être prodigués par les familles.

Encore aujourd'hui, beaucoup d'enfants sud-africains vivent dans des familles élargies, souvent sans l'un de leurs parents ou sans leurs deux parents. Seul un enfant sur trois vit avec son père biologique, et environ 5,5 millions d'enfants ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques. Dans ces circonstances, les autres membres de la famille jouent un rôle essentiel dans la prestation de soins. Parallèlement, la féminisation de la main-d'œuvre et les changements dans les relations familiales ont entraîné une augmentation de la marchandisation des prestations de soins. Environ 30% des enfants de 0 à 4 ans vont à la crèche ou à la garderie.

L'État assure la prise en charge des enfants dans les écoles, des subventions pour les personnes s'occupant des enfants (y compris pour les familles d'accueil) ainsi que, depuis le début des années 2000, le développement du réseau d'écoles maternelles. Les subventions en espèces versées aux familles qui s'occupent d'enfants sont exceptionnelles à la fois en termes de couverture et de coût (en pourcentage du PIB), même en comparaison avec des programmes plus connus à l'international comme celui de *Bolsa Família* au Brésil.

L'État sud-africain aide les personnes âgées principalement au moyen de pensions de retraite non contributives.

>>

“À la différence des régimes libéraux de protection sociale des pays du Nord, les programmes d'aide sociale en Afrique du Sud touchent un très grand nombre de bénéficiaires”

Plus de 1% du PIB est redistribué à près de trois millions de retraités. Les pensions de retraite sont accordées sous conditions de ressources, mais à la fois les plafonds de revenus et ceux du patrimoine sont fixés à des niveaux élevés, de sorte que seuls les Sud-Africains les plus riches en sont exclus. L'élargissement de l'aide financière aux personnes âgées, engagé par les autorités après la fin de l'apartheid, contraste avec la réduction de l'aide et de l'assistance publiques destinées à cette partie de la population. La prise en charge en établissement des personnes âgées par les pouvoirs publics, que ce soit de manière directe (dans des maisons de retraite gérées par l'État) ou indirecte (dans des maisons de retraite subventionnées) n'a pas survécu à la transition démocratique. Les pensions de retraite généreuses ont d'importantes répercussions indirectes sur les prestations prises en charge et les finances des ménages. Trois quarts des personnes âgées partagent le même foyer que des adultes en âge de travailler, tandis qu'un petit nombre d'entre elles vivent avec des enfants sans la présence d'un adulte en âge de travailler. Tandis que les retraités aident financièrement les membres plus jeunes de la famille, ces derniers ne semblent pas consacrer beaucoup de temps à s'occuper de leurs aînés.

Environ un million d'adultes en âge de travailler mais malades et en incapacité de travailler reçoivent une pension d'invalidité. Le sida a fait augmenter le nombre de personnes malades en âge de travailler qui nécessitent une aide financière et des soins. D'après des recherches qualitatives menées sur le sujet, le sida aurait mis les liens familiaux à rude épreuve, et souvent les membres de la famille qui sont atteints ne peuvent pas demander de l'aide à leur famille éloignée, ni même parfois à leur famille proche. Les soins continuent à être dispensés essentiellement par les femmes – un phénomène que l'épidémie de sida n'a fait qu'exacerber.

L'État sud-africain accorde peu d'aides aux chômeurs en âge de travailler, en dehors des programmes de *workfare* (mise au travail des bénéficiaires d'allocations sociales). En l'absence d'aide de l'État et faute de pouvoir accéder à des aides par le biais du marché, les adultes sans emploi dépendent de leurs proches – or le soutien des proches n'est plus inconditionnel. Les liens familiaux idéalisés

et inéluctables, que des anthropologues comme Meyer Fortes ont décrit il y a plus de 40 ans, semblent en grande partie faire défaut aujourd'hui, les Sud-Africains faisant la distinction entre membres de la famille dignes ou moins dignes d'attention, qu'ils s'agissent de la famille proche ou éloignée.

Les systèmes de protection sociale et de soins en Afrique du Sud présentent des similitudes avec les systèmes libéraux de protection sociale des pays du Nord Global. Les ressources de l'État sont affectées à des programmes d'aide sociale en fonction des ressources en donnant la priorité aux catégories les plus pauvres. L'État a encouragé le développement des prestations proposées par le marché, qu'il s'agisse des contrats de retraites par capitalisation et d'assurance maladie ou des crèches privées.

Cependant, à la différence des régimes libéraux de protection sociale du Nord Global, les programmes d'aide sociale en Afrique du Sud touchent un très grand nombre de bénéficiaires. Près d'un adulte ou enfant sur trois bénéficie d'une aide, et environ deux tiers de la population vit dans un foyer dont l'un des membres reçoit une aide. Les aides concernent ainsi environ la moitié des ménages, et la majorité des plus pauvres. En termes de couverture, ces programmes s'apparentent plus aux régimes sociaux-démocrates les plus inclusifs du Nord Global.

Alors que les relations familiales évoluent, et que les aides sont de plus en plus subordonnées au comportement des individus, beaucoup de Sud-Africains continuent à dépendre d'un proche pour une aide financière et des soins. En cela, l'Afrique du Sud s'apparente aux modèles plus axés sur la famille qu'on trouve dans le Sud de l'Europe.

La déracialisation des aides sociales et les changements intervenus dans le soutien familial au cours des dernières décennies ont entraîné le régime de protection sociale sud-africain dans une direction plus sociale-démocrate, mais l'État cherche également à limiter son rôle au niveau des prestations (notamment à l'attention de certaines personnes âgées), poussant les gens à s'en remettre à la famille, et, de plus en plus, au marché. ■

Toute correspondance est à adresser à Elena Moore <elena.moore@uct.ac.za> et Jeremy Seekings <jeremy.seekings@gmail.com>

> La sociologie dans un environnement hostile

Laboratoire de Sociologie publique, Saint-Petersbourg (Russie)



Les membres du Laboratoire de Sociologie Publique de Saint-Petersbourg. De gauche à droite : Maksim Alyukov, Kseniya Ermoshina, Svetlana Erpyleva, Ilya Matveev, Andrey Nevsky, Natalya Savelyeva, Dilyara Valeeva, Oleg Zhuravlev.

Le Laboratoire de Sociologie publique de Saint-Petersbourg est un groupe de recherche indépendant constitué par des chercheurs et activistes de gauche. Certains d'entre nous ont participé à des manifestations étudiantes contre la marchandisation de l'éducation, et contre la corruption et les attaques contre la science dans le département de sociologie de l'Université d'État de Moscou en 2007-2008. D'autres ont participé à des associations politiques et artistiques de gauche en même temps qu'ils étudiaient les sciences sociales dans différentes universités. En 2011, nous avons décidé de créer un collectif de chercheurs engagés qui se proposait d'analyser les protestations politiques au sein de notre société dépolitisée. Après avoir mené un travail de recherche à grande échelle sur le mouvement « Pour des élections justes » en Russie pendant les années 2011-2012, nous avons commencé à analyser les mouvements ukrainiens de Maïdan et anti-Maïdan à Kiev, en collaboration avec le [Center for Independent Social Research](#) (CISR, Centre indépendant de la Recherche sociale). Ici, au sein du Laboratoire, nous centrons nos recherches sur trois questions : premièrement, le contexte dans lequel se développe notre projet ; deuxièmement, le sens de notre engagement en faveur de la « sociologie publique » ; troisièmement, les limites que le milieu institutionnel impose à notre activité, et comment ces limites peuvent être dépassées.

> La sociologie russe, entre instrumentalisme et sociologie académique

Au cours de notre pratique de la sociologie, trois sortes de consensus ont émergé dans notre discipline en Russie, qui ont conduit à deux types d'approche sociologique : « instrumentaliste » et « savante universitaire » ou « académique ». La première est présente dans les Instituts de Sociologie de l'Académie des Sciences, dépourvus d'auto-

nomie structurelle en tant que foyer politique des loyalistes, ainsi que dans les départements de sociologie tacitement privatisés par les administrations des universités. Dans ces établissements, les chercheurs doivent s'arranger soit avec la logique du marché (à la fois le marché des études appliquées en fonction des besoins commerciaux et celui de la vente des diplômes), ou participer à des études pseudo-scientifiques sur « La classe moyenne », « La transition », « Le temps des troubles en Russie », etc.

En réaction à ce type de sociologie « officielle » ou « instrumentale », un courant « autonomiste » a émergé, au motif qu'une « véritable » science sociale académique devrait renier tout engagement politique. Partant de ce point de vue, les deux types de sociologie instrumentale ne sont pas académiques, non seulement en raison de leur manque d'autonomie dans le sens donné par Bourdieu, mais aussi précisément en raison de leur engagement à l'égard des clients.

Notre opposition au consensus instrumentaliste a servi de base à notre protestation contre la politique du département de sociologie de l'Université d'État de Moscou, mais nous désapprouvons également le consensus apolitique des universitaires et chercheurs « académiques ». Le fait de collaborer avec des activistes qui sont souvent bien plus réflexifs que les chercheurs académiques nous a permis de nous éloigner progressivement des approches doctrinaires et élitistes, ainsi que du dogmatisme méthodologique. Le sociologue Victor Vakhshayn, qui est l'un des partisans les plus constants de l'approche « autonomiste », soutient qu'en Russie le langage « scientifique » a été remplacé par des langages « néo-soviétiques » et « anti-soviétiques », et que pour professionnaliser la sociologie russe, il est nécessaire d'établir une science non engagée.¹ Vakhshayn considère que la mission de la sociologie est la production du « savoir pour le savoir », et que toute

>>

politisation des sciences sociales nuirait fondamentalement à la rationalité scientifique.

Nous pensons que cette approche ne correspond pas, comme l'affirme Vakhshayn, à une volonté de rendre la science indépendante de toute valeur. Au contraire, nous pensons que cette position est idéologique au sens le plus essentiel à l'ordre postsoviétique néolibéral : elle reflète une idéologie de la dépolitisation et du sens commun qui résultent du désenchantement politique et de la stigmatisation de la sphère publique, qui permet de justifier le refuge dans la vie privée. La génération de Vakhshayn a hérité de ses professeurs cet idéal d'un « pur savoir » – des critiques résolus de la « sociologie bourgeoise » pour qui la lutte pour un savoir sociologique rigoureux était inspirée par la nécessité de déterminer les causes de la chute de l'empire soviétique, plutôt que par une aspiration profonde à ne pas s'engager. Ils considéraient la sociologie comme un outil d'auto-accomplissement de la société. Mais dans un contexte de dépolitisation, cet idéal d'approfondissement théorique a été transformé en un « pur savoir » fétichisé.

Quand la société russe a commencé à se politiser avec les manifestations anti-Poutine de 2011-2012, les événements de Maïdan et la guerre en Ukraine, les sociologues académiques, suivant en cela leur public, ont été eux aussi amenés à s'intéresser de près à ces mouvements de protestation. Cependant, faute d'expérience suffisante en matière de réflexion scientifique sur la vie politique, ils ont été contraints soit à reproduire des clichés idéologiques, soit à placer artificiellement la réalité des protestations dans des cadres théoriques préétablis.

> Qu'entend-on par sociologie publique ?

Si les professeurs des universitaires et chercheurs « académiques » ont été inspirés par les expériences tragiques du changement social des années 1980, et si les universitaires et chercheurs « académiques » eux-mêmes ont été inspirés par des problèmes existentiels de la société qui les ont conduits à se retirer dans la sphère de la vie privée, alors la dépolitisation elle-même est devenue notre problème existentiel, en particulier lorsque nos amis, le milieu scientifique et la société, ont critiqué notre activisme. C'est là ce qui nous a amenés à étudier la dépolitisation dans le contexte des nouvelles relations entre les sphères publique et privée.

De plus, nos travaux sur la sphère publique nous ont amenés à discuter de nos résultats avec les personnes mêmes qui faisaient l'objet de nos recherches, c'est-à-dire avec des publics émergents. Nous prévoyons par conséquent d'organiser une conférence avec la participation de groupes d'activistes locaux qui ont émergé durant les manifestations de 2011-2012, et nous soumettrons notre étude aux activistes, dans l'espoir d'engager un débat et de mettre en place un réseau pour relier ces groupes entre eux.

Nous pensons que la préoccupation concernant les problèmes sociaux et politiques nécessite d'étudier et d'interpréter les théories sociales sous un nouvel angle. Peut-on comprendre le travail de Durkheim sans s'intéresser à la question de l'anomie ? Peut-on étudier les théories sur la publicité de Arendt et Habermas à Fraser, Negt et Kluge sans aborder l'indigence d'une vie limitée à la sphère privée ? Dans notre Manifeste, nous déclarons que « le principal objectif du Laboratoire est d'allier une approche savante de la recherche sociale à un engagement dans la sphère publique. Les questions scientifiques que le Laboratoire de Sociologie publique soulève concernent les problèmes sociaux importants, liés à la situation politique en Russie et dans le monde. Par ailleurs, la mission du Laboratoire est de combiner l'engagement social et la responsabilité civique avec la profondeur théorique et existentielle, afin de résoudre la question de la « grande théorie » à travers l'étude empirique des problèmes sociaux. Par exemple, l'étude de la mobilisation sociale au cours des dernières manifestations nous permet de poser le problème de la solitude et de la solidarité, de l'individualisme et de la solidarité. »

> Les obstacles à la sociologie publique en Russie

Mais est-il facile d'adhérer à cette position dans la Russie d'aujourd'hui ? Plusieurs obstacles menacent l'existence même de notre projet. Nous sommes pris en étau entre les « académiques » et les « instrumentalistes » – de même que pour les financements, entre les grandes universités et le marché. Les institutions scientifiques, que ce soit la rétrograde Académie des Sciences ou de petites universités « modernes », créent des hiérarchies rigides et des rythmes de carrière qui servent à leur propre reproduction. Cette logique annihile toute collaboration et solidarité en atomisant et assujettissant les chercheurs. C'est la raison pour laquelle nous avons cherché à nous implanter dans le CISR, le centre de recherche en sociologie le plus indépendant et le plus près du terrain de Russie. De leur côté, les financements de la recherche diminuent rapidement du fait de la répression de l'État contre les chercheurs dissidents. Par exemple, la publication de notre ouvrage *The Politics of the Apolitical*, consacré aux manifestations politiques de 2011-2012, a été l'une des raisons pour lesquelles les agents de l'État ont tenté d'accuser le CISR d'être un « agent de l'étranger ».

Nous avons donc à faire face aujourd'hui à un environnement hostile. Jusqu'à présent, nous avons, avec des ressources limitées, pu fonctionner grâce à un moral solide et un consensus politique à l'intérieur du groupe, ainsi que des liens élargis et un encadrement informel. Mais cela ne suffit pas pour poursuivre notre projet. Nous pensons qu'il nous faut créer une « Internationale » des chercheurs et artistes qui permettrait de rassembler les scientifiques et les intellectuels engagés dans notre région et dans le monde entier. ■

Toute correspondance est à adresser au Laboratoire de Sociologie publique
<publicsociologylab@gmail.com>

¹ Cf. l'article de V. Vakhshayn dans *Dialogue Global*, 2.3 et la réponse de N.V. Romanovsky et Zh.T. Toshchenko dans *Dialogue Global*, 2.5.

> Les idéaux socialistes à travers l'architecture soviétique d'avant-garde

Natalia Tregubova et Valentin Starikov, Université d'État de Saint-Petersbourg (Russie)

En russe, le terme de *soviét* a plusieurs sens : 1) conseil, assemblée, comité ; 2) conseil, recommandation, suggestion ; 3) harmonie, concorde. C'est aussi le terme qu'on emploie pour désigner le type particulier d'organisation politique né après la révolution d'octobre 1917 et qui a radicalement transformé le pouvoir politique : les « conseils des représentants d'ouvriers, de paysans et de soldats », connus sous le nom de « soviets ».

Les soviets ont été conçus comme des organes de gouvernance élus par « ceux qui travaillent », fonctionnant sur la base de la prise de décision collective. Du moins au début de l'ère soviétique, ces soviets ont été créés dans l'objectif de faciliter la démocratie directe. Ils incarnaient des principes nouveaux de la vie en société – la solidarité, le collectivisme et l'autogestion – mais ces principes étaient en même temps fondés sur la « dictature » des classes auparavant opprimées.

Cette nouvelle forme de vie en société exigeait de nouvelles formes de vie au quotidien, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales – tant dans les milieux ouvriers que paysans. L'enseignement de masse et l'éducation culturelle, l'exode rural, l'émancipation des femmes, de nouvelles formes de gouvernance – toutes ces évolutions devaient s'inscrire dans toutes les facettes de la vie quotidienne, y compris dans l'organisation de l'espace.

Cela constituait un défi de taille pour les architectes, appelés à inventer de nouvelles formes et de nouveaux types de construction. Ainsi, l'architecture soviétique constructiviste d'avant-garde des années 20 et du début des années 30, célèbre dans le

monde entier, est née des réalités de la vie sociale et politique de l'époque.

L'un des projets constructivistes les plus ambitieux et les mieux conservés, que l'on peut encore voir aujourd'hui, est un ensemble de bâtiments situé dans le quartier de Narvskaya Zastava de Saint-Petersbourg (à l'époque Leningrad). Quartier ouvrier typique du début du XX^e siècle, Narvskaya Zastava a été le théâtre des événements tragiques du « Dimanche rouge », lorsqu'une manifestation pacifique d'ouvriers a été réprimée dans le sang par la garde impériale du tsar en 1905. Après la révolution de 1917, cette page de l'histoire a été sacralisée et érigée en symbole de la nouvelle idéologie prolétarienne [Photo 1].

Le quartier Narvskaya Zastava est devenu un lieu d'expérimentation architecturale, et un vaste espace public au sein de la grande zone industrielle.

À une époque où les architectes cherchaient de nouveaux principes d'organisation de l'espace pour créer des logements sociaux pour le prolétariat, les immeubles d'habitation comme ceux de la rue Traktornaya (construits en 1925-27) constituaient la priorité absolue. La rue Traktornaya, qui mêle des éléments caractéristiques du néo-classicisme russe à de nouvelles formes d'avant-garde, des motifs suprématistes et un système d'occupation des sols fonctionnel, illustre bien ce style de transition à la fois sur le plan architectural et urbanistique. Les bâtiments de la rue Traktornaya ont inauguré un processus de transformation qui a par la suite gagné l'ensemble du quartier [Photo 2].

Le premier lycée de Leningrad a ouvert ses portes en 1927. Sous le nom d'École du X^e Anniversaire de

la Révolution, cette institution a été créée dans le cadre d'un programme expérimental qui incluait de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage destinées à stimuler la participation active et l'autonomie des élèves tout en réduisant le nombre de professeurs nécessaires. L'École, qui comptait environ 1.000 élèves, comprenait différents types de classes, de laboratoires et même un observatoire astronomique [Photo 3].

Cette nouvelle conception de l'architecture s'inspirait des idées fonctionnalistes sur l'importance des espaces publics. Le premier projet d'envergure, réalisé à l'initiative du mouvement syndical, a été la Maison de la Culture du quartier (1925-27). Les Maisons de la Culture constituaient des espaces de socialisation pour les travailleurs, où l'on trouvait théâtres, salles de classe, gymnases et bibliothèques. En 1930-32, la Maison de la culture a été agrandie pour accueillir un institut de formation professionnelle destiné à offrir aux ouvriers et aux jeunes la possibilité d'améliorer leurs compétences professionnelles [Photo 4].

Le centre de l'ensemble architectural de Narvskaya Zastava comprenait un grand magasin et des « usines-cuisines » (1929-31). Ces institutions d'un genre nouveau étaient censées proposer des repas tout prêts produits en grandes séries (à ne pas confondre avec les fast-foods de la dernière partie du XX^e siècle !) et des repas semi-préparés. La composition du bâtiment illustre la dynamique de la vie quotidienne : grands formats, différentes formes, mélange de lignes verticales et horizontales, sections asymétriques. L'immense grand magasin à façade de verre était visible depuis la rue, comme manifestation claire des idéaux d'ouverture radicale, d'émanci-

pation et de solidarité qui se trouvaient au cœur de l'idéologie soviétique de la première période [Photo 5].

Cet ensemble constructiviste d'exception a été complété par la Maison des soviets du quartier Kirov (1930-1935), qui accueillait le conseil municipal du quartier. L'idée de gouvernements locaux puissants et démocratiques se trouvait au cœur du discours de l'organisation politique soviétique des années 20. Visible de loin, ce centre administratif hébergeait les autorités municipales, des institutions culturelles, une banque, un bureau de poste et une salle de réunion. Le projet fut réalisé en faisant appel à toutes les innovations fonctionnelles et techniques du moment. En même temps, on peut voir dans ce bâtiment l'annonce de la fin de l'avant-garde soviétique : son portique presque classique et d'autres détails architecturaux apparaissent comme les symptômes d'un tournant vers une sorte d'archi-

ture impériale modernisée, qui incorporait la nouvelle idéologie totalitaire [Photo 6].

Quelques années plus tard, une grande place a été créée devant le bâtiment pour accueillir les rassemblements et meetings de masse. En 1938, une statue de Sergei Kirov, dirigeant légendaire du parti communiste de Léninegrad, est érigée sur la place [Photo 7].

Un monument à la mémoire de Kirov (dont l'assassinat en 1934 a servi de prétexte à Staline pour intensifier la répression qui culminera avec la grande purge) a marqué la fin de la première période de l'architecture et de la société soviétiques. La période suivante appelait d'autres formes architecturales, entraînant d'autres types de socialité : les masses au lieu des collectifs, le régime totalitaire au lieu de la démocratie populaire, et le consumérisme conformiste au lieu

de la solidarité. Signe de ce changement, la salle de réunion qui pouvait accueillir jusqu'à 1.000 personnes a finalement été reconvertie en salle de cinéma.

Aujourd'hui, près de 100 ans plus tard, le quartier Narvskaya Zastava reste un quartier industriel essentiellement peuplé d'ouvriers. Le lycée, la Maison de la Culture, les maisons d'habitation et la Maison des soviets dans le quartier Kirov ont conservé leur fonction première, même si leur dimension symbolique comme lieux de socialisation et d'activité collective a disparu. L'architecture constructiviste est reléguée au second plan par des ensembles architecturaux de l'époque antérieure (impériale) et postérieure (Staline et la fin de l'ère soviétique), et le quartier tout entier s'apparente aujourd'hui à un palimpseste [Photo 8]. ■

Toute correspondance est à adresser à Natalia Tregubova <natalya.tr@mail.ru>

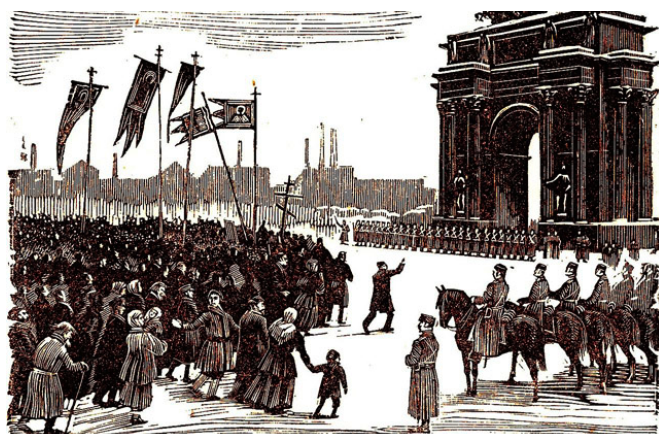


Photo 1 : À l'arc de triomphe de Narva, une manifestation d'ouvriers fait face à la garde impériale du tsar avant le « Dimanche rouge » de 1905. Auteur inconnu.



Photo 2 : Immeubles d'habitation de la rue Traktornaya.



Photo 3 : L'École et son observatoire, témoins de l'architecture soviétique d'avant-garde.



Photo 4 : La Maison de la Culture.



Photo 5 : « Usine-cuisine » soviétique de la première période.



Photo 6 : La Maison des soviets du quartier Kirov.



Photo 7 : Statue du dirigeant communiste Sergei Kirov.



Photo 8 : Architecture staliniste sur la Place Narva.

À l'exception de la première,
photos de Natalia Tregubova et Valentin Starikov.

> La migration des jeunes filles « au pair », un rite de passage

Zuzana Sekeráková Búriková, Université Masaryk, Brno (République tchèque)



Depuis le début des années 90, le séjour au pair est devenu une importante voie de migration pour les femmes slovaques. Des agences de recrutement spécialisées trouvent les familles d'accueil et affrètent même des autocars pour faire le va-et-vient entre Londres et la Slovaquie. Ici, des jeunes filles au pair font leurs adieux à la gare routière de Victoria à Londres, à une amie qui vient de terminer son séjour comme au pair. Photo de Zuzana Sekeráková Búriková.

Depuis le début des années 1990, les séjours au pair sont devenus une voie privilégiée d'émigration pour les femmes des anciens pays socialistes d'Europe centrale et de l'Est, en particulier celles originaires de Slovaquie, un pays qui enregistre l'un des taux de migrants au pair les plus élevés du monde. Les médias présentent souvent le séjour au pair comme une stratégie économique pour faire face aux difficultés du passage à l'économie de marché dans les anciens pays socialistes. Dans les médias et parmi l'opinion publique slovaques, on associe les personnes employées au pair aux difficultés économiques et au fort taux de chômage des jeunes dans le pays mais aussi à la forte valeur symbolique attribuée aux langues étrangères et aux séjours à l'étranger.

La pratique du travail « au pair » associe un travail domestique rémunéré réalisé par des migrants temporaires, un échange culturel encadré par les réglementations nationales et internationales, et un certain nombre de modalités de résidence. Suivant la législation britannique adoptée en 2004 et 2005, les personnes au pair sont de jeunes étrangers qui séjournent dans des familles pour une durée maximale de deux ans, afin d'apprendre l'anglais et de mieux connaître le pays. Les personnes au pair sont censées vivre comme « un membre de la famille », être nourries, logées et recevoir de « l'argent de poche » – et non un salaire – en échange de quoi elles s'occupent des enfants et/ou de tâches ménagères. Les familles d'accueil sont tenues de traiter les travailleurs au pair comme des égaux. Les instructions de la Direction de l'Immigration et des agences de travail au pair recommandent en général de les traiter comme des membres de la famille.

Cependant, les 50 interviews que j'ai menées auprès de jeunes slovaques au pair pendant une année d'observation participante à Londres entre 2004 et 2005 ont tôt fait de révéler que leurs motivations ne pouvaient pas être réduites seulement à une stratégie économique. De manière générale, la volonté de trouver un travail, de gagner plus d'argent et d'apprendre l'anglais se mêlait à des motivations d'ordre nettement plus personnel : en effet, les relations avec les parents, les partenaires et/ou les amis entraient en jeu dans la décision d'émigrer. Ainsi, si l'une des personnes interrogées expliquait avoir choisi de travailler comme au pair pour échapper à un travail à l'usine ennuyeux et mal payé, une autre expliquait avoir décidé de partir après une douloureuse rupture sentimentale, ne supportant pas l'idée de rester dans le même village que son ancien petit ami. Derrière l'apparent avantage économique d'un séjour au pair (voire la perspective d'en faire à l'avenir un atout sur le marché du travail), se cachaient souvent des motivations moins évidentes et

>>

plus complexes. Il était en effet généralement beaucoup plus commode de prétendre vouloir apprendre une langue étrangère que d'avouer que le séjour au pair pouvait être un moyen d'échapper à une histoire d'amour sans issue ou à une existence limitée dans le foyer de ses parents.

Avant leur départ à l'étranger, la plupart des jeunes Slovaques au pair que j'ai interrogées vivaient chez leurs parents. Le séjour au pair représentait pour elles un moyen parfaitement légitime de s'émanciper, et était souvent considéré comme une étape intermédiaire entre quitter la maison familiale et s'installer de manière autonome (l'espoir étant de fonder leur propre famille). Dans leur esprit, le temps passé à l'étranger était une occasion de vivre des aventures, de faire des expériences et de passer du bon temps. Elles n'envoyaient pas d'argent à leur famille restée au pays, et n'étaient pas censées le faire. Elles dépensaient ce qu'elles gagnaient – en fait, leur « argent de poche » – comme l'est habituellement l'argent de poche, c'est-à-dire en loisirs, vêtements, sorties et cadeaux. Certaines des jeunes filles interrogées disaient mettre de côté une petite partie de cet argent pour plus tard, ou l'utiliser pour payer des cours de langue. Au cours des interviews, beaucoup disaient qu'à l'avenir elles devraient se montrer prudentes et faire des économies, ou sacrifier leur temps et leur argent pour leurs enfants, mais qu'à présent, c'était pour elles le moment de passer du bon temps, de nouer de nouvelles relations, et d'expérimenter ce que les jeunes gens au pair percevaient comme une culture de la consommation plus avancée.

De nombreuses jeunes filles au pair évoquaient ces expériences comme faisant partie d'un projet plus large : le fait de vivre à l'étranger, de s'émanciper de ses parents et de ne compter que sur soi-même, permettaient d'acquérir maturité et autonomie. Elles comparaient souvent leur travail au service militaire, qui était encore obligatoire pour les hommes tchèques au moment où j'ai réalisé mon enquête. Beaucoup de ces jeunes femmes concevaient le séjour au pair comme une sorte de rite de passage leur permettant de s'initier à l'âge adulte en faisant preuve de leur indépendance.

Cette manière de voir les choses a pour les jeunes filles au pair des conséquences non négligeables dans la mesure où elle conduit beaucoup d'entre elles à s'accommoder de situations qu'elles jugent elles-mêmes oppressives. Les relations d'égalité entre personnes au pair et

familles d'accueil, que recommandent les réglementations officielles, sont difficilement applicables dans des conditions asymétriques de pouvoir. Ainsi, sur les 86 familles d'accueil pour lesquelles les sujets de mon enquête travaillaient, 82 ne respectaient pas entièrement la réglementation : les familles hôtes exigeaient souvent de leurs jeunes filles au pair qu'elles travaillent plus d'heures que prévu, ne payaient pas les heures supplémentaires ou ne respectaient pas leur droit au temps libre et à l'apprentissage de la langue ; et certaines jeunes filles au pair étaient appelées à partager la chambre voire le lit des enfants dont elles s'occupaient.

Le statut d'immigrant des travailleurs au pair, le fait que leur domicile soit également leur lieu de travail, leur manque de maîtrise de la langue du pays – ce à quoi il faut ajouter leur position ambiguë au sein des familles d'accueil où à la fois elles étaient et n'étaient pas des travailleurs, des invités et des membres temporaires de la famille – les mettaient dans une situation particulièrement peu avantageuse pour négocier leurs conditions de travail et de vie. Pour la plupart des jeunes filles au pair, la décision de quitter une famille d'accueil qui les exploitait ou ne les traitait pas bien les aurait obligées à choisir entre trois options difficiles : trouver une nouvelle famille d'accueil, trouver un autre emploi au Royaume-Uni, ou décider de retourner en Slovaquie.

Trop souvent, les jeunes filles au pair décidaient de rester, même si elles se sentaient maltraitées ou exploitées. Si certaines avançaient des raisons pratiques à leur décision de rester – comme le manque d'argent pour payer leur voyage de retour en Slovaquie, ou le manque de perspectives éducatives ou professionnelles si elles mettaient brutalement fin à leur emploi comme au pair –, beaucoup estimaient devoir prouver qu'elles étaient capables de faire face à des situations difficiles. Plusieurs d'entre elles parlaient de la situation d'exploitation dans laquelle elles choisissaient de rester comme d'une mise à l'épreuve qui démontrait qu'elles étaient des adultes et qu'elles n'avaient pas besoin de rentrer se réfugier chez leur parents à la première déconvenue. Paradoxalement, les inégalités structurelles conjuguées à leur volonté de devenir des adultes les rendaient d'autant moins susceptibles de résister à l'exploitation : de fait, il se pourrait que les efforts déployés par les jeunes filles au pair pour démontrer leur degré de maturité contribuent (précisément) à les déposséder de tout pouvoir. ■

Toute correspondance est à adresser à Zuzana Sekeráková Búriková
<burikova@fss.muni.cz>

> L'instruction à domicile en Tchéquie

Une liberté sous contrôle

Irena Kašparová, Université Masaryk de Brno (République tchèque)



Leçon d'anatomie, à la maison ! Photo d'Irena Kašparová.

Selon diverses sources (comme les normes PISA), les performances scolaires des élèves tchèques n'ont cessé de baisser au cours des vingt dernières années – un constat qui a provoqué un débat national sur l'éducation, son rôle, ses orientations et ses méthodes. Insatisfaits non seulement des résultats des comparaisons internationales mais aussi sur des questions d'ordre social, comme l'absence de traitement individuel et le manque de liberté dans le choix des enseignements obligatoires, des parents disent être globalement insatisfaits du style de vie dominant, où le travail et l'école séparent les parents des enfants depuis leur plus jeune âge.

Après l'ère communiste – des décennies entières pendant lesquelles l'individualisme a été annihilé – certains Tchèques ont fait valoir que les citoyens devaient assumer leurs responsabilités pour eux-mêmes et leurs familles. Les gouvernements post-communistes ont ouvert de nouvelles possibilités dans différents domaines sociaux, dont l'éducation. En conséquence, l'instruction à domicile a été introduite comme l'une des alternatives éducatives possibles.

Dans la pratique, l'instruction à domicile en Tchéquie est assez variée, allant de l'apprentissage libre – correspondant à la philosophie d'un apprentissage guidé par l'enfant – jusqu'au suivi rigoureux du programme scolaire officiel dans le cadre du domicile familial. Bien qu'il semble que la demande pour ce type d'enseignement soit

depuis une dizaine d'années en augmentation parmi les parents tchèques, cela reste une pratique minoritaire, qui concerne moins d'un pour cent des enfants d'âge scolaire.

Durant l'ère communiste (1947-1989), les élèves n'avaient pas d'autre choix que de fréquenter les établissements scolaires publics pendant les neuf ans d'enseignement obligatoire. Il n'y avait tout simplement pas d'autre alternative. Par conséquent, presque tous les parents tchèques d'aujourd'hui (âgés de 30 ans et plus) ont eux-mêmes été élevés dans une idéologie communiste qui mettait l'accent sur l'égalité, la similarité, la conformité et l'uniformité.

Pour de nombreux parents, l'instruction à domicile est alors un phénomène nouveau, perçu comme une idée véritablement révolutionnaire. À la suite des pressions exercées par certains parents instruits qui avaient vécu à l'étranger, l'instruction à domicile a été officiellement établie en 2005 comme un droit de l'enfant et des parents.

Conformément à la nouvelle législation, les parents ont le droit d'instruire leur enfant à la maison, quoique uniquement au niveau de l'école primaire. Légalement, les conditions obligatoires imposent un parent-professeur qui ait au moins un diplôme de fin d'études secondaires, et une lettre de certification d'un Office public de conseil en pédagogie et psychologie. Les parents-enseignants doivent expliquer pourquoi ils veulent instruire leur enfant à la maison et fournir la preuve d'un espace satisfaisant pour l'apprentissage (à savoir des meubles, un environnement et un espace adaptés dans l'appartement). L'enfant est tenu de passer des examens scolaires officiels au moins deux fois par an.

La loi, qui permet la liberté d'instruction, manifeste en même temps la volonté des pouvoirs publics de contrôler autant que possible cette liberté, en exigeant des parents un capital culturel aussi bien qu'économique. Parents et enfants doivent passer des tests organisés par un Office de conseil en pédagogie et psychologie, qui joue le rôle de contrôleur pour l'État et possède un pouvoir de sanction. Certains parents indiquent avoir dû se rendre auprès de plusieurs Offices de conseil avant d'obtenir les certificats nécessaires.

>>

Pourquoi le gouvernement tchèque a-t-il fait des Offices de conseil – dont la fonction première était d'éviter l'exclusion du système scolaire traditionnel – l'arbitre de l'instruction à domicile ? De nombreux agents, de tendance conservatrice, ne soutiennent pas l'idée d'exclusion associée à l'instruction à domicile, et rejettent les candidats pour des raisons individuelles sans tenir compte de facteurs systémiques, notamment l'accès à des ressources économiques. Contrairement aux écoles, qui se voient attribuer par l'État une allocation d'un montant déterminé pour chaque enfant scolarisé (y compris les enfants instruits à domicile, qui passent un examen deux fois par an), les parents qui pratiquent l'instruction à domicile ne reçoivent aucune aide financière de l'État pour se pourvoir en livres, meubles, matériel d'apprentissage ou denrées alimentaires subventionnées. L'instruction à domicile, alors qu'elle est souvent liée à l'absence de revenu ou à un emploi à temps partiel d'un ou des deux parents, ne peut être pratiquée que par ceux qui en ont les moyens.

La notion d'exclusion dans le domaine éducatif est une question politiquement et culturellement très sensible dans le contexte tchèque. Autrefois, l'instruction à domicile était considérée comme réservée à une minorité privilégiée pour deux raisons différentes. D'un côté, il y avait le cas de la noblesse et de l'oligarchie tchèques, qui avaient les moyens de payer des cours privés – le type d'avantage exclusif qui a été décrit après la révolution comme un injuste privilège réservé aux riches. Les membres de cette classe sociale ont été dispersés après la prise de pouvoir par les communistes en 1947. Au sein du nouveau régime communiste, il était établi qu'il n'y avait nul besoin d'instruction à domicile dans la mesure où un enseignement gratuit de qualité était dispensé à tous.

D'un autre côté, durant la période communiste, les avantages exclusifs et l'instruction à domicile ont pris un sens

tout à fait différent. Dans la mesure où après la révolution, l'éducation mettait l'accent sur l'uniformité et l'universalité, il n'y avait aucune place pour la différence. Les enfants avec des capacités « non conformes », qu'elles soient physiques ou mentales, peinaient à trouver leur place dans le système éducatif traditionnel. Des écoles spéciales ont été mises en place pour ceux qui étaient classés comme « différents » – y compris des groupes ethniques entiers, comme dans le cas des Roms. Si ces écoles spéciales ne suffisaient pas, l'enfant devait être instruit à domicile. Ceux qui ont dû être instruits à domicile sous le régime communiste suscitaient la pitié, étant jugés inaptes à être intégrés dans une société bien portante.

Le ministre de l'Éducation actuel a écarté toute possibilité de légaliser l'instruction à domicile au-delà de l'école primaire. Son point de vue illustre l'ambivalence que l'instruction à domicile continue à susciter parmi l'opinion publique tchèque. Bien que la décentralisation et la libéralisation du pays aient permis d'apporter une base tant légale que sociale à l'instruction à domicile comme alternative viable, les conditions imposées en font en pratique une solution extrêmement sélective. Si la loi offre un certain espace pour des solutions alternatives, son fondement n'en reste pas moins fortement rattaché à l'État, qui camoufle de cette façon son caractère sélectif. De façon très similaire à la période communiste, l'exclusion continue à être assimilée négativement à une perte de contrôle de l'État. Nous nous trouvons donc face à un paradoxe : l'État offre la possibilité d'une politique de scolarisation *inclusive* sous la forme de l'instruction à domicile, mais en même temps les mécanismes de contrôle qui régulent l'instruction à domicile la transforment en une niche *exclusive*. ■

Toute correspondance est à adresser à Irena Kašparová
<irenakasparova@seznam.cz>

> À la mémoire des travailleurs roms de République tchèque

Kateřina Sidiropulu Janků, Université Masaryk de Brno (République tchèque)



L'exposition sur les Roms, sur la piazzetta du Théâtre national de Prague. Photo de Michal Hečovský.

Nous sommes le 15 mai 2013. Sur la place ensoleillée d'Olomouc, une ville située à mi-chemin entre Brno et Ostrava, nous montons le projet *Mémoire des travailleurs roms*. C'est la première fois que l'équipe se retrouve réunie au complet. Au commencement d'une longue journée, plus de dix personnes – chercheurs, travailleurs sociaux et enseignants – font cercle pour entamer une discussion animée sur les tâches à accomplir. Il n'y a pas meilleur moyen de se connaître et d'instaurer un climat de confiance que de travailler ensemble avec le même objectif. Notre objectif est de préparer une exposition commémorative sur les Roms slovaques venus en 1945 dans les territoires tchèques pour y travailler, et d'influer pour que les Roms aient un statut plus digne dans la société tchèque.

« Quand je me promène dans le quartier de la ville où

nous travaillons, je demande toujours aux jeunes filles que je ne connais pas bien : *Khatar sal?* (D'où viens-tu ?). Car je sais qu'elles viennent toutes de quelque part, et que leurs familles, comme la mienne, ont des racines en Slovaquie » relate Božena Dudi Koťová, fille d'un écrivain rom, travailleuse sociale, activiste et ancienne employée qui est arrivée en 1952 depuis la frontière slovaque-ukrainienne dans ce qui est aujourd'hui la Tchéquie. Le maître d'œuvre de la future exposition écoute, d'autres membres de l'équipe approuvent l'intitulé de l'exposition et je me réjouis en constatant que le réalisateur associé au projet a saisi avec sa caméra ce moment préparatoire.

C'est alors que je demande : « Comment écrit-on *Khatar Sal?* », ma maîtrise du romani étant très limitée. Je connais seulement quelques formules de base – suffisamment pour saluer, faire preuve de respect, et comme stratégie de dé-

fense si nécessaire. Le romani est trop compliqué pour moi, et je n'ai pas été au-delà de la cinquième leçon. Božena épelle la phrase et ajoute « Mais nous devrions intituler l'exposition *Khatar san?* plutôt que *Khatar Sal?* car on continue à s'exprimer de manière plus formelle quand on s'adresse aux personnes âgées. »

Nous sommes le 8 septembre 2014, et je suis en train de lire mon discours d'inauguration devant une réplique de maison en aggloméré, peinte à l'intérieur aux couleurs des drapeaux tchèque et rom. Une cinquantaine de personnes sont présentes. L'une d'elles est un policier en civil spécialiste des groupes extrémistes, probablement là parce que nous avons informé la police locale que nous programmions une exposition sur la place de Vítkovice à Ostrava et nous leur avons demandé s'il était possible qu'ils assurent une surveillance. Nous ne savions pas ce qui pourrait arriver, ni même si quelque chose allait arriver : à l'exposition ? à nous ? Les membres du conseil du centre-ville d'Ostrava ont refusé de nous donner l'autorisation d'organiser l'exposition sur la place principale, et n'ont pas donné suite à notre invitation à venir débattre de cette décision. « Ce n'est pas étonnant » a dit l'un des visiteurs présents sur la place. « Ils se sentent responsables de l'image du centre d'Ostrava et ils ne souhaitent pas le convertir en terrain rom ».

Le chroniqueur de Vítkovice voit les choses différemment : « Je suis ravi à l'idée que nous ayons ici cette nouvelle forme d'expression culturelle, personne d'autre n'a cela à Ostrava. »

Quelle a été notre plus grande surprise ? Il y en a eu plusieurs : aucun acte de vandalisme pendant les cinq semaines qu'a duré l'exposition ; des familles de Roms habillés sur leur trente et un, venus voir leurs parents et leurs voisins et écouter leurs histoires ; un sans-abri qui après avoir vu l'exposition, nous a remercié pour cette expérience très intéressante ; de jeunes adolescents qui passaient par là, habillés à la dernière mode et adeptes des dernières technologies, affolés à l'idée de s'approcher plus avant, de peur que nous engagions la conversation avec eux ; des Tchèques plus âgés se remémorant des Roms avec lesquels ils ont travaillé, auprès desquels ils ont vécu ou qu'ils ont aimé dans leur jeunesse dans les années 60 ; la directrice d'une école primaire fréquentée majoritairement par des élèves roms, qui ne savait pas qu'existait un drapeau rom mais ne semblait pas gênée de reconnaître son ignorance.

Nous sommes le 9 février 2015, et je reçois un mail du Ministère tchèque de la Culture qui a subventionné le

projet *Mémoire des travailleurs roms*. Nous avons fait trois expositions comme nous nous y étions engagés, mais elles n'ont pas duré deux mois chacune ainsi qu'il était stipulé dans les conditions d'octroi de la subvention. Au printemps 2014, j'avais la ferme intention de remplir cette condition, mais au fur et à mesure qu'augmentaient les obstacles et les pressions politiques et administratives plus ou moins opaques, j'ai progressivement renoncé à cet engagement et oublié que c'était une condition décisive au versement de la subvention. J'ai été tout simplement dépassée par les complications administratives tout au long de la procédure (dont l'obtention de quinze autorisations pour l'une des expositions, un record absolu) et par la façon peu claire et parfois hostile dont on nous a traités. Deux groupes ont déjà manifesté leur intérêt pour de nouvelles expositions. Un conservateur de musée étranger qui a vu notre exposition, nous a envoyé ses compliments tout en demandant que nous lui expliquions le fonctionnement du téléphone rétro qui permettait de choisir et écouter les différents récits composant les témoignages des Roms.

Outre l'intérêt exprimé en faveur de nouvelles expositions, il y a eu des contributions à des réflexions théoriques sur les relations interethniques, sur l'éducation et sur l'élimination des inégalités sociales, ou sur les possibilités de renforcer le dialogue civique et de prendre en charge les différences à l'époque du « chacun pour soi ». Nous calculons que 2.500 personnes ont visité notre exposition de l'intérieur, tandis que des centaines d'autres l'ont vue de l'extérieur. Loin de nous l'idée que cette expérience fut vaine ! Mais suivant les critères des sciences appliquées, nous avons échoué, et nous nous retrouvons à la case départ.

Nous préparons donc une autre tournée pour l'exposition. Nous avons eu la chance qu'un défenseur de notre projet ait sauvé l'ensemble des pièces de l'exposition juste au moment de la clôture : il souhaite les exhiber aux arrêts de bus de sa ville, une ville industrielle où il reste peu de témoins roms des migrations de l'après-guerre de travailleurs venus de Slovaquie. Après 1989, les loyers dans le centre-ville ont flambé, et la plupart des Roms sont partis vers les zones périphériques – à l'instar de tant d'autres villes tchèques de l'époque postsocialiste.

Pratiquer ainsi une science appliquée de manière innovante est le défi professionnel à la fois le plus gratifiant et le plus frustrant auquel j'ai été confrontée ces dernières années. ■

Toute correspondance est à adresser à Kateřina Sidiropulu Janků
<katerinasj@fss.muni.cz>

> En Chine, une politique du travail en pleine évolution

Lefeng Lin, Université du Wisconsin, Madison (États-Unis)



Des activistes d'ONG et des travailleurs célèbrent une séance réussie de négociations à Guangzhou. Photo de Lefeng Lin.

que c'était les ONG et les activistes – et non les syndicats officiels – qui détenaient les solutions pour l'avenir des travailleurs, et si j'avais limité mes observations aux ONG, aux usines et aux communautés, probablement je penserais encore que les ONG occupent une place centrale dans les luttes des travailleurs. Mais une fois que j'ai eu accès aux bureaux des syndicats à l'échelle locale, j'ai peu à peu réalisé que les syndicats comme les ONG s'adaptent à l'évolution très rapide des relations du travail en Chine, et que la politique chinoise du travail était en train d'être redéfinie à la fois par les syndicats et les ONG.

L'implication des ONG dans l'organisation et la mobilisation des travailleurs correspond à une évolution relativement récente. Au cours des dix dernières années, les ONG ont surtout apporté des services aux travailleurs des zones rurales, qui ne bénéficient pas des mêmes ressources sociales que les habitants recensés comme citadins. Les ONG offrent une aide juridique aux travailleurs qui connaissent peu le droit du travail et n'ont pas d'argent pour se payer un avocat, et proposent des loisirs comme des projections de films, ou d'autres services communautaires comme des activités parascolaires.

Cependant, depuis 2010, de nombreux travailleurs ont commencé à participer à des actions sur le lieu de travail. Cela a amené certaines ONG à former leur personnel afin qu'il puisse apporter une aide à l'organisation syndicale et à la négociation collective. Mais les ONG sont confrontées

Depuis qu'en 2010 la Chine a été atteinte par une vague de grèves qui a touché l'ensemble du pays, médias et activistes ont souvent dressé le portrait d'ouvriers chinois en pleine effervescence, participant à d'innombrables émeutes, grèves et débrayages. Mais aujourd'hui, des organisations non-gouvernementales (ONG) et de jeunes experts intervenant dans le domaine des relations du travail rapportent des histoires similaires : en particulier dans le sud de la Chine, là où se concentrent la plupart des grands fabricants mondiaux, la résistance des ouvriers est passée de l'action individuelle en justice à l'action collective, de l'émeute et de l'arrêt de travail spontanés à la grève stratégique et à la négociation. En arrière-plan, ONG et activistes jouent un rôle clé dans la mobilisation et l'organisation de ces mouvements.

En même temps, les spécialistes des relations du travail et les activistes critiquent depuis longtemps la structure bureaucratique et non représentative des syndicats chinois. De nombreux observateurs estiment que la seule utilité des syndicats chinois pour les travailleurs est sans doute de

faire pression pour l'adoption de nouvelles lois sur le travail : les dirigeants des syndicats occupent souvent des positions dominantes dans les comités du Parti communiste et dans les Congrès du Peuple au niveau tant national que local, ce qui leur permet d'avoir un rôle actif dans l'élaboration des lois. En général, l'appareil syndical fonctionne comme un organe de parti bureaucratique : les représentants syndicaux sont nommés par le parti et n'ont souvent que des contacts limités avec les travailleurs ou une connaissance réduite des relations du travail. De plus, de nombreux représentants se préoccupent plus de savoir combien de syndiqués ils représentent – et le montant des cotisations que leur syndicat encaisse – que des droits des travailleurs. Pendant les grèves, les observateurs voient souvent les représentants syndicaux coopérer avec les représentants du gouvernement ou les employeurs, et essayer de persuader les travailleurs de retourner au travail. Dans les usines, les syndicats semblent souvent plus intéressés à contrôler les travailleurs qu'à s'occuper de leurs revendications.

Quand j'ai commencé mon travail sur le terrain à Shenzhen, je pensais

>>>

à de réels défis : leurs programmes sont souvent limités par des bailleurs de fonds internationaux, et elles ont à faire face à une répression politique de la part de l'État chinois. La plupart sont de très petites ONG et ont des ressources limitées pour organiser le travail. Par ailleurs, les ONG qui interviennent dans le domaine des relations du travail sont souvent relativement isolées les unes des autres, du fait de litiges entre les donateurs ou de divergences idéologiques. Certaines ONG recherchent également l'intérêt mesquin de leur organisation : si une ONG est engagée dans une grève, cela peut écarter une autre ONG. Ces problèmes organisationnels compliquent souvent ce que des observateurs extérieurs considèrent parfois comme une stratégie cohésive pour la « société civile ».

Étant donné que les ONG sont en concurrence pour obtenir le soutien des travailleurs, les syndicats chinois ont commencé à intervenir dans des domaines longtemps investis par celles-ci. De plus en plus, les syndicats offrent à leurs membres une aide juridique, une assistance psychologique, une aide aux situations de pauvreté, des bourses pour continuer ses études, des cours de formation professionnelle, des réductions de frais de scolarité pour l'obtention de certificats professionnels, des formations pour renforcer le syndicat et pratiquer la négociation collective. Dans la mesure où ils disposent de plus de ressources et sont mieux introduits, les syndicats peuvent souvent accomplir beaucoup plus que de petites ONG. Certains syndicats accordent désormais plus d'importance à la mobilisation des travailleurs sur le terrain, allant même jusqu'à organiser des élections démocratiques, avec la promesse de rendre compte de leur action auprès de leurs membres et de représenter leurs intérêts.

Cependant, les programmes avantageux des syndicats et leur politique

de réforme n'atteignent toujours pas la majorité des branches industrielles. Les syndicats chinois ont sept niveaux administratifs : central, provincial, municipal, du district, de la rue, de la communauté, et de l'usine. Seuls les syndicalistes au niveau de l'usine sont des employés ; à tous les autres niveaux, les cadres syndicaux sont des agents recrutés par le parti. Quoique les syndicats aient une structure administrative verticale, les syndicats de niveau plus élevé n'ont pas autorité sur les syndicats de niveau plus bas, car les agents syndicaux sont nommés à chaque niveau par le comité du parti correspondant plutôt que par le niveau plus élevé du syndicat – une structure politique courante en Chine, parfois décrite comme une segmentation suivant le principe du *trap-and-block* (piéger et bloquer).

Le problème se pose de manière particulièrement évidente lorsque à la fois syndicats et ONG interviennent dans des grèves de travailleurs. En juin dernier, des ouvriers ont fait grève après qu'une entreprise de chaussures de la province de Guangdong ait échoué à trouver un accord avec les ouvriers sur les salaires et les avantages sociaux. Une ONG indépendante a aidé les ouvriers à s'organiser, les conseillant sur la manière de négocier avec l'employeur et de traiter avec la police. Résultat, le syndicat municipal a pris une initiative inhabituelle : il a envoyé des représentants dans la région, demandant au syndicat du district de soutenir les ouvriers en grève.

Cependant, ni le syndicat du district ni les organismes gouvernementaux n'ont donné suite à la demande du syndicat municipal. Au lieu de cela, sur le conseil du responsable du parti au niveau du district, ils ont autorisé l'employeur à licencier les grévistes et la police à arrêter les représentants des ouvriers, espérant ainsi arrêter la grève – ce qui fut le cas, mais non sans de graves conséquences. Quand

un ouvrier licencié s'est suicidé en sautant du bâtiment de l'usine, la couverture médiatique qui a suivi a été à l'origine de fortes pressions sur le gouvernement municipal et le comité du parti. Le syndicat municipal a critiqué avec véhémence le syndicat de district et les représentants du gouvernement, mais l'affaire en est restée là. Le syndicat municipal n'avait pas les moyens de faire porter la responsabilité au syndicat de district.

En réponse à l'action collective des ouvriers, à la fois les ONG et les syndicats sont en train de se transformer. Au cours de l'année passée, des ONG ont mis en place un réseau de travailleurs et ont unifié leurs ressources. Leurs efforts pour organiser les protestations des travailleurs sont de plus en plus coordonnés. Suivant un changement d'orientation plutôt étonnant, le syndicat municipal de Shenzhen a créé l'année dernière une zone expérimentale, en démantelant la vieille structure organisationnelle et en recrutant des organisateurs professionnels, en espérant ainsi trouver de nouveaux moyens d'organiser les ouvriers en ouvrant une voie entre l'agitation sociale et la bureaucratisme conservatrice.

Compte tenu de l'interaction qui existe entre les syndicats, l'État, les employeurs, les ONG et les ouvriers, se pourrait-il qu'une nouvelle forme de syndicalisme industriel soit en train d'émerger en Chine – un syndicalisme qui se distinguerait de celui d'autres pays tardivement industrialisés ? À une époque où les activistes qui interviennent dans les relations du travail dans le monde ont tendance à ignorer le rôle potentiel de l'État dans les relations du travail, il se pourrait que la Chine apporte un exemple où l'État et la société continuent à jouer un rôle central dans l'amélioration de la vie des citoyens au travail. ■

Toute correspondance est à adresser à Lefeng Lin
<llin@ssc.wisc.edu>

> Une formation en sciences sociales à l'échelle mondiale

Ercüment Çelik, Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) et membre du conseil d'administration du Comité de Recherche de l'ISA sur les Mouvements ouvriers (RC44) et les Mouvements sociaux, l'Action collective et le Changement social (RC48)



Des membres du Global Studies Program réunis à l'Université Jawaharlal Nehru de New Delhi.

Depuis une vingtaine d'années, la mise en œuvre de sciences sociales non hégémoniques à l'échelle mondiale a été l'une des grandes priorités des sociologues du Sud comme du Nord. Les critiques de l'eurocentrisme et l'essor de théories sociales issues du Sud Global ont suscité des débats enthousiastes sur la nécessité – et les possibilités – de tirer les enseignements de l'expérience des pays dits de la périphérie ou du Sud, et d'enrichir les connaissances par le biais d'un apprentissage mutuel à l'échelle mondiale, ainsi qu'une discussion sur les engagements professionnels et publics des sociologues.

En quoi les 13 années d'expérience du *Global Studies Program* (GSP) peuvent-elles éclairer ces débats ? Le GSP est une formation de master en sciences sociales d'une durée de deux ans, menée conjointement par l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), l'Université de Kwa-Zulu-Natal puis l'Université du Cap (Afrique du Sud), la FLACSO (Argentine), l'Université Jawaharlal Nehru (Inde) et l'Université Chulalongkorn (Thaïlande). Le programme d'études comprend des enseignements en sociologie, science politique, anthropologie, sciences du travail, rela-

tions internationales et géographie. Depuis 2002, plus de 300 étudiants originaires de 60 pays se sont inscrits au GSP, chacun réalisant ce master dans trois des universités participant au projet.

Ce cursus international, interdisciplinaire et interculturel donne aux étudiants l'occasion de découvrir différentes traditions universitaires et différentes méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Ils découvrent les sociétés dans lesquelles ils vivent pendant la durée de leur formation, et redécouvrent par la même occasion leur propre société. À l'issue de ce cursus, ils obtiennent un master de haut niveau unique en son genre, tout en ayant acquis au niveau personnel des expériences incomparables – notamment, et surtout, un ensemble de valeurs qui constituent le fondement d'une science sociale globale. L'expérience du GSP permet aux étudiants d'appréhender ce qu'est le véritable « cosmopolitisme », l'environnement interculturel leur offrant la possibilité de vivre dans des lieux et dans des contextes différents de ceux auxquels ils sont habitués. À travers ces rencontres, les étudiants développent de nouvelles capacités pour comprendre, accepter et reconnaître les « autres ». Incidemment, le GSP est aussi devenu un

>>

tremplin à partir duquel les participants développent et consolident des valeurs de participation, de coopération, de réciprocité et de respect, ce qu'Ari Sitas appelle une « éthique de la réconciliation ».

Pratiquer les sciences sociales à une échelle mondiale requiert des compétences interculturelles non seulement de la part des étudiants, mais aussi de la part du personnel enseignant et administratif, qui doit se montrer attentif aux besoins d'étudiants originaires de différents pays, environnements institutionnels et cultures du travail. La disposition à aider ces étudiants est l'un des éléments nécessaires au développement d'une telle science sociale à l'échelle mondiale, puisqu'il s'agit d'inciter les personnes impliquées à considérer les étudiants comme un potentiel et non comme une charge. L'équipe du GSP mobilise un important « public global » : des citoyens de l'ère globale, sachant s'exprimer, confiants, engagés au niveau social et interculturel, et qui portent en eux la possibilité d'orienter nos sociétés globalement reliées.

L'apprentissage mutuel non hégémonique doit être au cœur de toute formation de ce type. On peut penser que le GSP – avec ses universités partenaires réparties sur quatre continents, chacune avec ses traditions et ses systèmes de savoir particuliers, qu'ils soient d'Europe ou du Sud Global – constitue le cadre parfait pour que soit reconnu et appliqué un système de savoir relié au niveau mondial. Raewyn Connell fait observer que les formations universitaires dans la « métropole » étant limitées par les normes professionnelles de la science métropolitaine, il n'est pas aisé de les faire évoluer vers un programme d'études qui inclue aussi d'autres normes. C'est précisément ce défi qu'a dû relever le GSP à l'Université de Fribourg-en-Brisgau au cours de la dernière décennie. Néanmoins, malgré tous les obstacles pédagogiques et institutionnels, le personnel enseignant et administratif a posé les jalons d'un enseignement plus ouvert à la diversité, avec de nouveaux cours et conférences sur des sujets comme « Le débat sur la modernité et les défis de l'eurocentrisme », « Les sociologues comme intellectuels engagés dans le débat public, vus du Sud Global », ou « Métaphore, allégorie et parabole dans la sociologie globale ». L'accueil des étudiants a été positif. Des étudiants, en particulier nord-américains et allemands, ont analysé dans des travaux critiques combien leurs années d'études antérieures avaient été dominées par des savoirs euro-américano-centrés, et à quel point ils en avaient à peine conscience.

Cette dynamique du GSP qui consiste à faire dialoguer le travail universitaire et l'engagement public est une manière de contribuer à ce qu'on appelle désormais la « sociologie

publique ». Si l'on revient sur l'histoire du GSP, il apparaît que pendant leur master dans des universités partenaires situées dans différents pays, les étudiants étaient encouragés à faire des travaux sur le terrain, souvent en relation avec des problématiques centrales de ces sociétés. Les stages obligatoires leur permettaient de participer de manière concrète au travail et à la vie des mouvements sociaux, ONG, associations locales, syndicats, ainsi que d'institutions universitaires et gouvernementales. Pour reprendre les termes de Michael Burawoy, « ils conservent leurs liens avec la société civile ». Ces étudiants deviennent partie intégrante du GSP, qu'ils soient ou non sociologues. Dans la plupart des cas, ces engagements « publics » débouchent sur des travaux de recherche et des analyses scientifiques qui seront intégrés à leurs mémoires de master. Le GSP constitue ainsi un tremplin pour relier *public sociology* (sociologie publique), *policy sociology* (sociologie appliquée), *critical sociology* (sociologie critique) et *professional sociology* (sociologie savante universitaire), et pour générer plus particulièrement un dialogue entre sociologie savante universitaire et sociologie publique.

L'un des obstacles les plus préoccupants pour le GSP est constitué par les contraintes du marché qui influent sur les universités à travers le monde. L'une des questions critiques concerne les conditions de travail de plus en plus précaires du personnel enseignant, qui compromettent la stabilité du projet. En particulier en Allemagne, les membres de niveau intermédiaire du personnel enseignant et administratif n'ont aucune sécurité de l'emploi, et la plupart sont appelés à abandonner à un moment ou à un autre leur travail au sein du GSP, indépendamment de leur implication dans le projet.

Un autre objet de préoccupation touche aux relations de pouvoir inégalitaires entre les universités partenaires. Que ce soit conscient ou non, l'Université de Fribourg-en-Brisgau est souvent perçue comme jouant un rôle dominant au sein du partenariat. À l'avenir, on peut s'attendre à ce que les universités partenaires fassent pression pour intervenir en position d'égalité dans l'élaboration du cursus. Une structure égalitaire représente en effet un élément clé du succès du GSP ou de formations semblables.

Cependant, malgré les difficultés, l'expérience du GSP contribue de manière importante au développement d'une science sociale à une échelle mondiale, en encourageant à tirer des enseignements de la périphérie, en pratiquant la compréhension mutuelle et en ouvrant dans les universités un espace où l'imagination sociologique peut être associée à l'imagination politique. ■

Toute correspondance est à adresser à Ercüment Çelik <ercumentcelik@gmail.com>

> Les professions spécialisées

Une perspective internationale¹

Ellen Kuhlmann, Institut Karolinska (Suède) ; **Tuba Agartan**, Providence College (États-Unis) ; **Debby Bonnin**, Université de Pretoria (Afrique du Sud) ; **Javier Pablo Hermo**, Université de Buenos Aires (Argentine) ; **Elena Iarskaia-Smirnova**, École des hautes études en sciences économiques de Moscou (Russie) ; **Monika Lengauer**, Université technique de Dortmund (Allemagne) ; **Shaun Ruggunan**, Université du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) ; et **Virendra P. Singh**, Université d'Allahabad (Inde) ; tous les auteurs sont membres du Comité de Recherche de l'ISA sur les Groupes professionnels (RC52)

La mondialisation a radicalement étendu le domaine et l'exercice des professions spécialisées, en particulier dans les économies émergentes. Les marchés en pleine évolution des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et de quelques autres pays à revenu intermédiaire ont créé de nouveaux besoins d'expertise et de services professionnels tant dans les secteurs public que privé – au moment même où dans le monde occidental, le tournant néolibéral remet en cause les principes de l'État providence, et où les politiques d'austérité portent un nouveau coup d'arrêt au financement public de ces services professionnels spécialisés.

Ces évolutions représentent une occasion formidable de mener des travaux de recherche « en temps réel » sur des professions qui changent dans des contextes sociaux différents. En même temps, si l'on veut adopter un point de vue mondial sur les professions, une réflexion critique est nécessaire sur les notions de profession spécialisée et de professionnalisme – notions basées sur la réalité politique et économique des États providence occidentaux du XX^e siècle.

Bien que l'État ait été au centre des études sur les professions, les sociologues rendent rarement compte du contexte géopolitique et culturel de concepts spécifiques tels que « l'État » ou la « citoyenneté ». La recherche récente, qui s'intéresse plus à la mondialisation et à la gouvernance transnationale, permet de renforcer les comparaisons internationales, mais beaucoup d'études sur les professions spécialisées restent centrées sur les pays occidentaux, au détriment des pays du Sud Global ou de l'Est.

Nous cherchons à renverser les approches courantes, en nous appuyant sur les recherches menées par différents auteurs en Afrique du Sud, en Inde, en Argentine, en Russie, en Turquie et dans les pays arabes. Faute d'une « unité de référence » commune, au-delà du concept de « professions spécialisées de l'État providence », nous présentons

les exemples qui suivent comme une vue instantanée sur le développement des professions, autour du thème fédérateur des rapports entre les États et les professions.

Dans les pays arabes, le « professionnalisme » est souvent décrit comme un concept et un objectif universels. Il est surprenant de constater que les professionnels arabes (par exemple les professeurs d'université) étudient les valeurs professionnelles dans des termes identiques à ceux des fonctionnalistes des années 1960 et 70, en mettant l'accent sur des caractéristiques telles que l'intégrité, la confidentialité et la confiance ainsi que la responsabilité sociale, l'objectivité, et le travail fondé sur la connaissance. En même temps, il manque certaines caractéristiques fondamentales du fonctionnalisme occidental, telles que l'organisation d'associations professionnelles et les objectifs de contrôle et de monopole, ce qui montre que si les approches universelles du professionnalisme sont stratégiquement exploitées pour établir un domaine professionnel, les professionnels manquent encore de bases scientifiques solides ou de mécanismes développés de contrôle public et d'aide de l'État.

Dans le cas de la Turquie comme de la Russie, l'État centralisé a limité le domaine des groupes professionnels de même que l'idée de professionnalisme, et les changements de politique y redéfinissent les relations entre les professions spécialisées et l'État, quoique de façon différente dans chacun des deux pays. Dans un pays à revenu intermédiaire comme la Turquie, la logique de marché émergent, qui s'accompagne d'un consumérisme croissant, a accru la demande de services du secteur public. En même temps, les politiques inspirées par la nouvelle gestion publique visent à contrôler les professions. Dans le secteur de la santé, par exemple, on observe clairement la combinaison de plusieurs stratégies. La nouvelle gestion publique s'est traduite par un contrôle accru du corps médical, mais a aussi créé de nouveaux liens entre les professionnels de santé et l'État : le gouvernement a introduit de nouvelles fonctions de gestion pour les médecins,

>>

“ beaucoup d'études sur les professions restent centrées sur les pays occidentaux, au détriment des pays du Sud Global ou de l'Est ”

tandis que la profession médicale intègre de plus en plus de gestion dans la formation médicale.

En Russie, les professions ont pendant les années 1990 connu des transformations majeures. Par exemple, une nouvelle profession de travailleur social est apparue, combinant les anciens et les nouveaux systèmes de valeur pour créer un domaine professionnel avec son propre système de formation. Tandis que la politique de bas salaires du gouvernement et la féminisation du travail social ont limité le développement de la profession, de nouvelles politiques sociales axées sur le marché ont favorisé la professionnalisation : les travailleurs sociaux sont devenus nécessaires pour permettre l'accès aux droits sociaux et valider les revendications. En conséquence, le travail social à la fois est de plus en plus intégré au secteur public et bénéficie de l'expansion du marché. En même temps, les travailleurs sociaux n'ont pas assez de pouvoir pour définir leur identité ou leur place dans le cadre des nouvelles politiques fondées sur la logique de marché – politiques qui risquent aussi de modifier leurs relations avec les clients.

L'Inde et l'Afrique du Sud connaissent toutes deux une croissance économique et un nouveau pouvoir sur la scène mondiale, et les deux pays ont également mis en place un système de gouvernance plus pluriel. Le développement des professions spécialisées y est influencé à la fois par la mondialisation et le passé colonial, et dans les deux pays, c'est le modèle anglo-saxon d'État providence libéral qui a été adopté, avec des professions spécialisées qui bénéficient d'une autonomie importante, y compris le contrôle de l'accès à la profession.

En Inde, les professions juridiques se trouvent au carrefour de puissantes forces qui poussent vers la mondialisation en même temps qu'elles sont l'objet de réglementations nationales qui limitent la concurrence entre les cabinets d'avocats et restreignent l'accès des avocats étrangers. Aussi bien les cabinets d'avocats indiens qu'étrangers ont développé des stratégies de développement de leur marché par le biais de nouvelles formes d'investigation auprès des entreprises. L'Inde est en train de devenir une destination privilégiée pour l'externalisation des procédures judiciaires, suivant une stratégie déjà courante dans les secteurs des technologies de l'information et de l'édition. De telles transformations ont donné naissance à un petit secteur professionnel élitiste, tout en fragilisant le statut des avocats qui ne sont pas suffisamment compétitifs dans un marché mondialisé. Dans ce secteur élitiste, l'État n'a qu'un faible pouvoir d'intervention face à l'influence des politiques d'entreprise internationales.

La croissance rapide de l'Afrique du Sud a coïncidé avec le développement du professionnalisme et son intégration dans le secteur public. La politique post-apartheid s'est accompagnée d'une forte demande pour un développement des professions plus ouvert à la diversité. Même ainsi, les professions restent structurées sur des modèles inégalitaires fondés sur le genre, la race ou l'ethnie. Ici, les professionnels ont su mobiliser de puissantes capacités d'auto-gouvernance, en dehors de l'État, et préserver des monopoles en contrôlant l'accès aux professions. Les processus de restructuration et de marchandisation et l'évolution des pratiques de gestion ont consolidé les inégalités hommes-femmes et les inégalités raciales, malgré l'absence d'un soutien (formel) légal de l'État et malgré de nouvelles obligations légales destinées à promouvoir l'inclusion. Les mesures récemment mises en œuvre par le gouvernement pour réglementer les professions – qui font partie du programme de réforme de l'État – pourraient remettre en cause les vieux monopoles professionnels, auxquels pourraient accéder des groupes sociaux auparavant exclus.

Enfin, la croissance économique de l'Argentine a aussi entraîné un développement des services sociaux, avec une gouvernance de plus en plus plurielle. Ici, les liens historiques importants avec l'Europe (en particulier avec les pays latins) ont modelé le professionnalisme du secteur public – avec notamment, de nouvelles options transnationales pour l'enseignement supérieur, en particulier dans l'enseignement professionnel et les études supérieures de troisième cycle. Les groupes professionnels ont répondu aux marchés transnationaux en créant à la fois de nouvelles opportunités de carrière pour les professionnels indépendants et de nouveaux processus de production du savoir et de certification des compétences. Cet exemple illustre comment la mondialisation et le transnationalisme peuvent renforcer le rôle des professions spécialisées comme agents de changement et comme acteurs politiques, non seulement au niveau national, mais aussi, potentiellement, au niveau international.

Nos études de cas couvrent divers domaines professionnels, qui vont de l'enseignement supérieur, des professions juridiques et des médias, au travail social et aux professions de santé. Bien que chaque histoire soit unique et continue d'évoluer, chacune peut apporter des éléments pour mieux comprendre la rapide évolution des professions spécialisées dans une perspective mondiale. ■

Toute correspondance est à adresser à Ellen Kuhlmann <ellen.kuhlmann@ki.se>

¹ Ceci est une contribution du Comité de Recherche de l'ISA sur les Professions (RC52). Plus de détails sur les cas particuliers des différents pays étudiés et sur les auteurs sont disponibles sur http://www.isa-sociology.org/pdfs/rc52_professions_in_world_perspective.pdf.

> Merci, Nacho !

Izabela Barlinska, Secrétaire exécutive de l'ISA, Madrid (Espagne)



José Ignacio Reguera, connu de tous à l'ISA comme « Nacho ».

Nous sommes en janvier 1987 : les dossiers de l'ISA sont transférés dans un conteneur d'Amsterdam à Madrid, où le Secrétariat de l'Association s'apprête à entamer une nouvelle vie. À peine installés, nous nous attelons à la préparation du XII^e Congrès mondial de Sociologie de l'ISA à Madrid. À l'époque, l'ISA comptait 2.000 membres (elle en compte 6.000 aujourd'hui), le programme du Congrès était tapé à la machine, et le fax était le moyen de communication le plus avancé.

C'est à cette époque que José Ignacio Reguera – connu de tous sous le surnom de Nacho – a rejoint l'équipe du Secrétariat. Après y avoir travaillé pendant près de 30 ans, il a désormais décidé de prendre sa retraite. Tout au long de ces années, Nacho a développé la base de données des membres de l'ISA et il est devenu, au début de l'ère Internet, le premier webmaster de l'Association. Merci, Nacho, pour tout le travail consacré à faire évoluer l'ISA d'association au fonctionnement artisanal vers une structure internationale moderne. ■